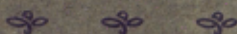


LES  
RÉPUBLIQUES DU CAUCASE



GÉORGIE -- AZERBAÏDJAN

PAR

**EDMOND HIPPEAU**

Consul général en retraite



EDITIONS ERNEST LEROUX

PARIS, 28, RUE BONAPARTE

—  
1920



**LES**  
**RÉPUBLIQUES DU CAUCASE**

LES  
**RÉPUBLIQUES DU CAUCASE**



**GÉORGIE -- AZERBAÏDJAN**

PAR

**EDMOND HIPPEAU**

Consul général en retraite



**EDITIONS ERNEST LEROUX**

**PARIS, 28, RUE BONAPARTE**

**1920**

## INTRODUCTION

---

### LE PROBLÈME RUSSE

À présent que le spectacle désolant d'un écroulement irréparable, qui a fait de la masse de l'édifice européen un amas de décombres informes, oblige les spéculatifs purs à invoquer ou à rechercher un principe de stabilité qui permette de rendre le continent habitable sans querelles de voisinage et sans entreprises d'accaparement et d'absorption, comme celles qu'avaient conçues les apôtres de la Welt Politik, de l'hégémonie mondiale rêvée par Guillaume II et la clique pangermaniste, qu'est-ce qu'on nous offre comme remèdes ?

Un simple palliatif, un édifice de carton-pâte, imaginé par les grands hommes d'État du Monde nouveau, par la Conférence de la Paix, qui a prétendu créer d'un coup de baguette une « Société des Nations ». C'est un système tout aussi chimérique, tel que le projet wilsonien l'a défiguré et rapetissé, que la Sainte-Alliance des Potentats, couronnement pompeux de la diplomatie perfide, machiavélique, des Congressistes de 1815 : « les convenances des Souverains sont le Droit », disait le tsar d'alors ; rien de changé.

La « Sainte-Alliance des Peuples », disait-on à la veille de la victoire, quand on prévoyait déjà l'écrasement de l'Alle-

magne au jour grandiose de l'offensive générale du 17 juillet 1918 ! Oui, c'était un rêve éblouissant. Mais la Ligue des Nations de 1919-1920, ce n'est plus cela du tout : c'est le gâchis, l'incohérence, la folie. Voyez, à un an de date, la collision aggravée par la résurrection des passions populaires ; l'ennemi de la démocratie aux aguets, plus acharné dans sa fureur de vengeance, n'est pas désarmé mais indompté. C'est cela, la Ligue pacifique des Peuples libres ?

Comment cela s'est-il fait ? A-t-on détruit l'impérialisme, le militarisme, l'étatisme, tous les fléaux tant maudits ? A-t-on terrassé aussi la fameuse hydre révolutionnaire, le nihilisme, l'ochloratie, le terrorisme, la mainmise des minorités sur la liberté humaine, sur le droit sacré de l'individu ? Non ; on a vu surgir un nouveau spectre rouge comme celui de 1851 : le bolchevisme. Et voilà bientôt trois ans qu'on reste désarmé devant cette monstruosité, la jacquerie communiste.

Il y a des agents provocateurs, soit. L'incubation du virus a été favorisée par des mains intéressées, par des maléfices et des intoxications plus ou moins occultes. On en connaît les auteurs. Mais c'est tout. Le remède est douteux : c'est le retour à l'ancienne barbarie, sous la forme de l'intervention armée, et au nom de quel principe ? Simplement de l'intérêt égoïste de quelques-uns. De l'intérêt général, assure-t-on solennellement. Mais non, personne ne s'en soucie.

Et puis c'est encore un mensonge. Le principe, il est connu : mais on ne l'a pas invoqué au moment où il eût été si facile de l'appliquer. On se garde bien de le proclamer, à un an d'intervalle. C'est le principe même du « Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes » : c'est encore l'ancien vil troupeau, que méprisent les profonds diplomates de la Conférence de Paris, comme leurs prédécesseurs de 1815 et de 1856 : ils savent que leurs vieux dogmes se sont évaporés en fumée, équilibre européen, intégrité de l'Empire ottoman, comme les traités de partage et de spoliation, torchons de

chancellerie, boîte à ordures des sophistes qui tournent le dos à la Démocratie et n'ont de regards qu'en arrière, vers l'ancien régime. Pourquoi ne sommes-nous pas, nous Français, à la tête du mouvement de rénovation, qui a pour base, non pas la fondation d'un droit nouveau, mais le retour sincère et résolu à la vieille tradition de 1789 ? La France va-t-elle renier ses traditions ? Son génie est-il étouffé par la lourde cohue des politiciens qui n'ont pas su, au cours des cinq années tragiques, évoquer les immortels ancêtres et inspirer leur foi aux générations neuves, étourdies par le verbiage impudent des « bourreurs de crânes » ? Et quel jugement porteront-elles, quand se révélera cette défaillance de gouvernants d'une heure, sur leur torpeur et leur aberration ? Le huis-clos est levé à présent ; les arbitres du monde ne sont plus les maîtres de l'heure : les peuples ont à leur demander des comptes. Ils ont la parole à présent. Nous d'abord ; et moi, ici, moi le premier, J'ACCUSE.

Eh oui ! je ne crains pas de le dire bien haut. Tout cela est petit, mesquin, vil et trivial : ce n'est pas français ! Ce n'est que l'œuvre de quelques sous-ordres, d'intrigants sans vergogne et sans bonne foi, c'est étroit et sournois. Je vous le répète, à vous qu'on appelait les Cinq et de qui l'on attendait la libération du monde, la proclamation du « Droit des Peuples » : vous êtes les Quatre, qui avez forcé la France à rester muette pendant vos délibérations tortueuses et malhonnêtes, alors que les peuples, vous entendez bien, tous les peuples attendaient la parole française de réparation, de consolation et de justice, l'appel au sentiment national qui s'exprime par un vote solennel et spontané. Le Droit existe, oui, mais il est violé : sa seule manifestation consiste en un bulletin de vote. Quelle nation, s'il vous plait, a été régulièrement consultée ? Quelle nation proprement dite a-t-elle été appelée à proclamer sa volonté, a été consultée directement ? Quel compte a-t-il été tenu de ses revendications ?

Les décisions de la Conférence de 1918, c'est le passé,

c'est l'histoire d'une année de conciliabules secrets dont on n'a pu encore recueillir que des fragments ; mais ce n'est pas le sujet essentiel de cette étude. Il y a mieux à faire, et spécialement en ce qui concerne l'Empire des tsars, on va tâcher de mettre en lumière, ici, ce qui n'a pas été encore fait, que je sache, le vice fondamental du régime dit *étatiste* et unitaire. L'exemple que m'offre la Russie contemporaine est trop saisissant pour qu'on n'en tire pas, aussi bien pour l'ex-Empire des Romanoff que pour beaucoup d'autres pays, une conclusion irréfutable, c'est qu'il n'y a qu'un principe à poser d'abord, avec celui du « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », c'est celui de la liberté politique, telle que la conçoit et l'applique le Nouveau Monde tout entier : le système fédératif, avec souveraineté non pas au sommet, mais à la base, effective et non fictive, positive et non nominale, le fait et non la contrefaçon ou la parodie. Et quel exemple plus décisif de la faillite de l'étatisme et de l'absurdité du régime de centralisation appliqué à des races et à des groupes artificiellement constitués en provinces soumises à un régime d'absolutisme excluant toute autonomie, comme l'Autriche des Habsbourg et l'Allemagne des Hohenzollern, la Russie de Nicolas II, peut s'offrir à nos yeux ? Les faits parlent, il n'y a plus que la leçon à en tirer.

..

Notez bien que la personne de Nicolas II, très négligeable comme caractère et comme chef d'État, n'y est pour rien. Le fait typique est qu'il y a non pas *une Russie*, non pas un État russe, si l'on veut se servir de ce vocable ambigu, mais une agglomération de peuples et de races telle qu'on n'en voit nulle part ailleurs, confondus sous un même régime politique et social, fait de pièces et de morceaux, produit de toute espèce de combinaisons ou de coups de force, mis en coupe réglée par une bureaucratie qui forme une caste hiérarchique



en corps de police, et dont la tyrannie imbécile est connue depuis les révélations de Custine, pour le compte d'une dynastie qui est suffisamment célèbre dans l'histoire par son cynisme et les vices de ses chefs. Le despotisme tempéré par l'assassinat, c'est la saisissante formule qui popularise la Russie du dix-neuvième siècle ; quant à la dynastie, elle n'a pour étiquette que deux noms illustres : Pierre le Grand et la Grande Catherine. Mais cela, c'est le passé. Pour Nicolas II, ses papiers et écrits ont révélé sa façon de traiter son alliée, bailleurs de fonds qu'on amuse pour vider leurs bas de laine ; cela va jusqu'à friser la trahison : les confidences de Witte ont fait toute lumière là-dessus : puis a surgi Raspoutine...

Il faut remonter à Ivan le Grand, qui mérita le nom de « rassembleur de la terre russe » pour rappeler en quoi consista à l'origine cette opération d'amalgamage tendant à *rusifier* des États annexés qui étaient tout autre chose que des *terres russes*. Lelevel, dans son *Histoire de Pologne*, n'a pas hésité à déclarer que la Russie primitive n'a jamais été qu'un État asiatique et qu'une nation à base mongolique, totalement étrangère à la race slave. Il a peut-être raison ; mais cette terre « rassemblée » a fini, après tant de travestissements, par devenir un État selon la formule des monarchies continentales : la France féodale, la Grande-Bretagne avec ses trois royaumes primitifs, l'Italie avec ses vingt capitales, l'Espagne depuis le mariage d'Isabelle et de Ferdinand, la monarchie bigarrée des Habsbourg, l'Allemagne du Saint-Empire romain, tout cela s'est « rassemblé » aussi en un État unifié et puissamment centralisé, politiquement et administrativement. Ainsi s'est formée l'Europe moderne : et voilà trois siècles qu'on s'y massacre.

En Russie c'est bien autre chose. Le chef suprême, comme celui des monarchies voisines, avait dans l'*Almanach de Gotha* une série de qualificatifs protocolaires qui était comme le répertoire des annexions et des spoliations qui consta-

taient officiellement ces fameux *assemblages* d'où est résulté non pas une Russie, mais l'Empire d'un monarque qualifié officiellement d'« Empereur de *toutes les Russies* ». Plus d'empereur, donc plus de Russie.

C'est ce qu'avait prédit dès 1888 un auteur qui entrevoyait l'avenir de très loin, Sergius Stepniak, dans un livre intitulé *le Tsarisme et la Révolution*. L'action nihiliste, de son propre aveu, était un duel inégal, mais irrémédiable, entre la liberté et la tyrannie : cela pouvait se prolonger, disait-il, pendant des années, la durée de plusieurs générations peut-être, mais la démocratie finirait par avoir le dessus et l'effondrement du Tsarat « rassembleur » ne serait autre que celui de l'Empire, chaque nationalité, chaque groupe devant reconquérir sa pleine et entière indépendance, son autonomie et se constituer en État libre, dans ses frontières historiques. De même, un publiciste très documenté, Grégoire Alexeïeff, dès le début de la guerre de 1914, a semblé entrevoir le lendemain prochain, en dévoilant la pensée secrète des libéraux ou des démocrates russes, non comme tendance particulière, mais comme expression du sentiment général des masses russes : *la peur de la victoire*. Ce n'est nullement le défaitisme, que cet écrivain caractérisait par ce nom terrible, mais le pressentiment universel du renforcement que la victoire espérée apporterait au gouvernement despotique, qui avait pour seul support le régime militariste et qui s'était trouvé fatalement, comme l'avait constaté aussi Stepniak, amené à pratiquer, pour toute politique extérieure, l'extension du territoire aux extrêmes limites, en Asie et en Europe, par des expéditions de conquêtes et d'annexions indéfinies et incessantes. Il est tout à fait logique, dans cet ordre d'idées, que Kerensky ait désavoué le programme révolutionnaire du gouvernement du prince Lwoff, qui acceptait le programme impérialiste de la conquête de Constantinople, consentie déjà par tous les Alliés.

On a, en effet, considéré comme sujets russes pendant

tout le dix-neuvième siècle des Finlandais, des Lettons, des Estoniens, des Lithuaniens, des Polonais, des Ukrainiens, des Grands et Petits-Russes, des Zaporogues, des Cosaques de Don et du Kouban, des Géorgiens, des Daghestaniens, des Arméniens, des Turco-Tartares, des Mordvines, des Tchérémisses, des Permiens, des Livoniens, des Ostiaïks, Circassiens, des Vogouls, des Lapons. Si nous ajoutons les populations et les races de la Sibérie et de l'Asie centrale, la liste de ces « annexés » tiendrait bien une page ou peu s'en faut. D'ailleurs, relisez, c'est plus aisé, les qualifications protocolaires du *Gotha*, c'est le dictionnaire des annexions.

Étonnez-vous donc, après cela, que l'unité russe, qui n'a jamais été qu'une apparence, se soit effondrée en un instant et tout d'une pièce ! Le « rassembleur », où le trouver désormais ?

Mais il ne s'agit plus de reconstituer et de rafistoler ce qui est en morceaux ; le désastre est irréparable. C'est une Russie nationale qui va se dégager de ces ruines, je dis *une Russie* et non *toutes les Russies* ; c'est alors réellement qu'elle renaîtra de ses cendres, avec un nom unique, et que les États dont elle se composait, reprenant leur nom historique, nés à la liberté et de la liberté, en proclamant leur autonomie, et ayant accompli leur dernière évolution vers un régime d'émancipation politique et de souveraineté nationale, deviendront, comme les cantons helvétiques, un État fédératif.

Est-ce si simple que cela ? dira-t-on.

Oui, c'est très simple et c'est ce qu'on va expliquer en quelques mots.

Ce qui est hors de toute discussion, c'est la limitation des droits des États fédérés en ce qui concerne les relations internationales, la réduction des armements et la procédure de

l'arbitrage en cas de litige, même en cas de menace extérieure. Cela est impliqué dans le pacte de la Société des Nations et il n'y a aucune dérogation possible au principe, puisque l'appel aux États sociétaires en cas d'agression assure le concours armé des forces internationales à la victime de cet attentat, c'est-à-dire en cas d'attaque brusquée, quel qu'en soit le fauteur. Ce principe est le même que celui des Fédérations particulières : il n'y a qu'à l'appliquer du plus grand au plus petit.

Il y a donc, pour une confédération d'États aussi bien que pour tous les autres contractants faisant partie de la Société des Nations, une convention générale de garantie mutuelle, qui restreint la souveraineté théorique de l'État. Ainsi procèdent les États de toute fédération partielle, en Amérique et en Suisse, pour ne parler que de celles qui sont constituées. Les États centralisés auront à se soumettre aux mêmes conditions, quelle que soit leur constitution, gouvernement parlementaire des majorités et des partis, monarchies comme républiques, fondés sur le consentement de l'opinion chez l'électeur, nominalement souverain.

Ceci dit, il y a le principe fédératif appliqué à l'organisme tout entier : États associés comme ceux d'Amérique, cantons libres comme en Suisse. L'État dit souverain est représenté par un pouvoir fédéral qui n'a comme attributions que les matières d'intérêt commun : affaires étrangères, impôt général, douanes, armée et marine, plus les services publics d'administration intérieure, mais avec un simple droit de contrôle, qui peut être plus ou moins étendu. Les divers services ne sont pas à proprement parler des ministères, mais ils en ont quelquefois le caractère quand il s'agit de lois obligatoires pour la communauté tout entière et de l'application de lois d'utilité générale, hygiène, cultes, lois ouvrières, enseignement, commerce, transports, industrie : cela s'appelle *Board* ou *Office*.

Chacun des États confédérés a sa législation distincte qui ne

peut adopter que des textes exécutoires dans le cercle de sa juridiction. En général, les constitutions régionales sont calquées sur le modèle de la constitution fédérale, dont les conditions de révision sont fixées de telle sorte qu'aucune modification n'est valable que moyennant une majorité des trois quarts ou des deux tiers des membres de l'assemblée fédérale, avec ratification par le referendum populaire dans chaque État, dans la même proportion pour la majorité légale.

Il y a dès lors liberté absolue pour l'exercice des droits territoriaux, sans aucune autre limite à leur souveraineté. Chaque État s'administre, décrète et perçoit des taxes locales; les magistrats, les juges locaux, le gouverneur et quelques hauts fonctionnaires sont élus par le vote direct, de même que nos départements élaient leur propre Directoire exécutif d'après la Constitution de 1789-91. Le canton ou *shire*, la commune, ont leur propre budget et leur administration propre, la liberté n'a pour correctif que le respect absolu du droit égal de tout citoyen pour sa personne et sa liberté.

Il y a un point capital : la garantie des minorités est sous le contrôle de l'autorité judiciaire, supérieure même à celles des assemblées et des pouvoirs publics, c'est-à-dire de la Cour suprême de justice, qui suspend et qui casse, au besoin, les textes et les arrêts contraires aux principes de la Constitution fédérale. C'est cette garantie qui est étendue aux petits États de la Société des nations par l'institution de la Cour Suprême de Justice internationale.

Je n'ai pas parlé de la force armée, puisque, sauf en vertu de l'état de guerre déclaré, il n'y a que des milices dont le nombre est limité et qui ne peuvent jamais, sinon dans le cas d'intervention obligatoire prescrite par la Ligue des Nations, être employées hors du territoire des États sociétaires : il va sans dire qu'une confédération particulière doit s'astreindre à la même obligation, sauf en ce qui concerne l'armée internationale, qui reste, d'ailleurs, encore à constituer.

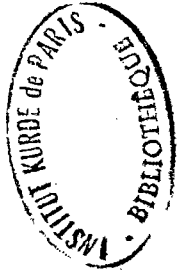
Bien entendu, il ne s'agit que de mettre les mœurs en harmonie avec les institutions et il n'en existe guère au monde qui aient à cet égard un résultat infaillible. L'homme ne change sous aucune latitude ni sous aucun régime; mais la pratique sincère et rigoureuse de la liberté, même intégrale, corrigera peu à peu, chez le libre citoyen, les effets de son éducation incomplète et de son inexpérience, qui le laissent à la merci des intrigants, des meneurs et de la bande néfaste des politiciens professionnels et des énergumènes de tout acabit. Il existe, ce n'est pas douteux, les mêmes périls avec la liberté absolue qu'avec un régime de compression et de suspicion; mais, pour s'en tenir à l'État russe, la forme fédérative est la seule forme qui puisse assurer la liberté complète à chacun des groupes ethniques que l'union intime et loyale, comme la solidarité d'intérêts et la nécessité de la défense du sol, relie à la collectivité primordiale. Cette forme est bien différente du régime de contrainte et de brutalité que le vaincu et l'annexé subissaient sous un maître omnipotent concentrant l'État tout entier en sa personne. C'est une question de vie ou de mort. L'exemple de l'Autriche, qui a péri faute de se transformer en État fédéral, est un exemple assez saisissant.

D'ailleurs le dilemme se présente à l'état de carte forcée : ou le militarisme, ou le bolchevisme. Le seul moyen de ne pas revenir au Tsarisme ou au gouvernement des Soviets, c'est la confédération démocratique de toutes les nations de l'ancien Empire des Tsars. Il y en a un autre : c'est l'invasion étrangère ou bien le séparatisme aveugle qui livrerait à leurs ennemis d'hier et à ceux de demain des peuples délivrés à miracle d'une tyrannie odieuse, et qui s'offriraient naïvement comme proie à de nouveaux conquérants sous prétexte d'implorer des protections et des tutelles. Le salut, c'est le principe fédératif. Il est là, et nulle part ailleurs.

Je ne cacherai nullement que cette exposition succincte de la théorie fédéraliste, déjà invoquée au moment de l'entrée en action sensationnelle du peuple des États-Unis pour le salut de la Liberté, du Droit et de la Démocratie (1), est tout autre chose qu'un plaidoyer en faveur d'une thèse abstraite, celle de Proudhon, qui lutta ferme contre les régimes de centralisation à outrance et d'absorption du citoyen dans l'État. La Société qui a pris comme enseigne le nom et l'œuvre du célèbre penseur poursuit déjà depuis trois ans son entreprise d'opposer un mouvement dit d'action « régionaliste » aussi bien que d'une fédération internationale des peuples libres, au dogme unitaire qui est en faveur chez les apôtres de l'étatisme. La centralisation politique et administrative qui a survécu à tant de crises politiques n'est autre chose que la formule de l'absolutisme royal aggravé par l'omnipotence bureaucratique dans les institutions qui portent la marque de leur auteur, la constitution de l'an VIII. « L'État, c'est moi », a pu dire le Grand Roi, dont le premier ancêtre n'avait rien su répondre à un vassal qui le rabrouait audacieusement : « Qui t'a fait roi ? » Et il n'y a pas longtemps qu'on souriait devant le sans-gêne d'un membre de nos Parlements démocratiques, s'écriant cyniquement : « L'État, c'est nous !... » Et c'est lui qui avait raison : le peuple, est-ce que cela existe ?

Ici, loin de plaider une thèse, je n'ai voulu que mettre en lumière une vérité fondamentale, c'est qu'un État ou un monarque ne sont plus des souverains, ni même des personifications de la volonté nationale ; ils sont, de nos jours, l'incarnation des majorités électorales qui délèguent les pouvoirs du peuple tout entier. C'est lui qui crée la loi, et lui

(1) *Debout les morts ! (Pas d'annexions ; des restitutions)*. Fischbacher, 1917.



seul. Ses élus ne sont que des mandataires temporaires à responsabilité définie, avec pouvoirs limités et conditionnels. C'est le gouvernement d'une nation par elle-même, et l'État c'est le tout. Or, tout cela, c'est le passé.

J'ai considéré comme États des masses ethniques qui se distinguent en groupes naturels, et sont, en droit strict, libres et autonomes. Dans un peuple déjà constitué, ce sont les éléments régionaux, les unités primaires qui forment les cellules-mères du corps national, et, à proprement parler, les groupements naturels, tout indiqués d'après la configuration physique et climatologique du territoire, qui ont, pour fonction, chacun pour sa part, la production agricole et industrielle qui constitue le patrimoine commun, vraie base de la collectivité nationale. C'est le legs sacré de la patrie immuable et indestructible, tradition des générations séculaires dont aucun sophisme des *étatistes* ne peut effacer le souvenir vénéré dans le cœur de l'homme : c'est avec leur sang qu'a été écrite l'Histoire. C'est la démocratie nouvelle à organiser, et la base, c'est le peuple exerçant sa souveraineté pleine et effective.

E. H.



# LES RÉPUBLIQUES DU CAUCASE

---

## LES ÉTATS INDÉPENDANTS DE TRANSCAUCASIE

Dès le début, la Transcaucasie s'est constituée en État fédéral, comprenant les trois républiques unies de la Géorgie, de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie. Un *seyom* ou convention, — le mot exact serait Congrès, — a siégé à Tiflis et a proclamé une constitution provisoire qui préparait l'organisation d'un pouvoir gouvernemental commun lorsque l'agression bolcheviste et la déclaration de guerre de la Turquie, au profit de laquelle le territoire transcaucasien était dépecé par le traité de Brest-Litowsk ont amené brusquement la question de salut public à prendre la première place avant les questions d'organisation intérieure. Hâtivement on s'est préparé à une lutte inégale, et la brusque invasion des ennemis du Nord et de ceux du Sud a mis en péril les États qui n'avaient pu se concerter en vue de l'unité d'action et n'avaient que des corps de volontaires pour défendre leur existence nationale. C'est seulement en 1919, après deux années de convulsions sanglantes et de ravages immenses, que les Républiques géorgienne et azerbaïdjanienne ont pu travailler avec une énergie ardente à leur reconstitution démocratique, avec parlements et auto-

rités nationales distincts, et avec leur organisme, propre pour l'armée, la défense territoriale, l'administration et les finances. Leur origine est différente ainsi que leur état social, et le dualisme forcé est la conséquence de la diversité de religion, la Géorgie ayant son Église nationale orthodoxe, mais autocéphale et autonome, et l'Azerbaïdjan étant un pays d'Islam, où les divers rites, sunnites et chiites sont professés et pratiqués, avec une liberté culturelle comme on n'en voit guère ailleurs. Quant à l'Arménie, son sort reste en suspens depuis que la question du protectorat d'une grande puissance, mandataire de la Société des Nations, a été soumise aux délibérations de la Conférence, et néanmoins les trois Républiques du Caucase n'ont pas abandonné le programme de 1917, et la majorité des Arméniens semble incliner à se rallier à la Grande Fédération Caucasienne, dès que les grandes puissances voudront bien reprendre l'étude des graves problèmes qu'ont soulevés la dissolution de la Russie impériale et les revendications des nationalités que le tsarisme avait réduites à l'état de vassales, de sujettes ou même de serves.

Des Mémoires dignes de confiance éclairent de la façon la plus lumineuse la date et les circonstances encore récentes de l'annexion des États indépendants du Caucase à l'Empire des Tsars. Celui de la Délégation de la Géorgie retrace en quelques pages l'histoire antérieure de cet État, qui est totalement étrangère à celle des peuples slaves. Il n'a été incorporé à l'Empire qu'à la suite d'une véritable trahison de la Russie des Tsars au début du dernier siècle :

La libre existence de l'État géorgien a, dans le passé historique, des racines profondes. Dans l'histoire de la Géorgie, l'époque où elle fit partie de l'Empire russe (1801-1917) n'est qu'un court épisode. Déjà, dans le cadre du monde antique, la Géorgie se trouvait en étroit contact avec les grandes civilisations de la Grèce et de l'Asie antérieure. Les germes du christianisme, y jetés dès les premiers siècles de notre ère, trouvèrent donc un terrain déjà préparé par une culture séculaire. Peu à peu, il s'y forma un milieu très cultivé, carac-

térisé par une synthèse singulière de la civilisation byzantine et des influences de l'Orient arabe et iranien. L'esprit national s'affirma de bonne heure et se manifesta dans le développement de l'État et de l'Église autocéphale, dans les arts et dans une littérature rapidement dégagée de l'influence ecclésiastique et pénétrée d'un idéal purement laïque.

A la même époque s'acheva la formation de l'unité politique du pays, et du dixième au treizième siècle l'État géorgien se trouve dans le plein épanouissement d'une culture dont les traces sont restées nombreuses, tant dans les œuvres littéraires et les monuments, que dans la tradition vivante et ininterrompue du peuple. Le développement puissant et harmonieux d'une nation qui sut créer en plein moyen-âge un État aussi vigoureux, fut interrompu d'une façon désastreuse par les invasions mongoles au cours des treizième et quatorzième siècles. A la suite de cet écroulement, la Géorgie, jusqu'alors unie, s'émiette en parties distinctes, et sa civilisation subit un long arrêt dans sa marche régulière.

La chute du Bas-Empire priva, pendant de longs siècles, la Géorgie de tout contact avec l'Europe occidentale, et son sort fut alors d'être la voisine immédiate de deux puissants empires musulmans, la Turquie et la Perse, tous deux possédés de l'esprit d'intolérance religieuse et de la soif d'extension politique. Il semblait que la Géorgie, politiquement morcelée et géographiquement isolée des puissances chrétiennes, fût destinée à disparaître complètement, victime des attaques incessantes des Turcs et des Perses qui asservissaient ses provinces l'une après l'autre. Mais, malgré la lutte longue et inégale qu'il fut obligé de soutenir, le peuple géorgien réussit, au prix de sacrifices innombrables, non seulement à se conserver physiquement, mais encore à garder jusqu'au seuil du dix-neuvième siècle les restes de son indépendance politique. Le premier lien entre la Géorgie et la Russie se noua en 1783, d'abord sous la forme d'un simple protectorat de la Russie sur la Géorgie orientale ; il était basé sur le Traité conclu entre Irakly II de Géorgie et Catherine II de Russie. Plus tard, des accords semblables furent également conclus entre les autres parties de la Géorgie et la Russie.

Mais ce protectorat ne tarda pas à se changer en une annexion pure et simple entraînant l'annulation complète de toute autonomie du pays annexé.

Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie dénonça le protectorat en promulguant en 1801 le manifeste sur l'annexion de la Géorgie orientale suivi de toute une série d'actes analogues, arbitraires et unilatéraux, concernant les autres parties de la Géorgie.

Les premières décades de la domination russe furent marquées par un état de torpeur où le peuple, fatigué par ses malheurs séculaires, sombrait.

Parallèlement se poursuivait un double travail : l'assimilation, progressive et très lente au début, des nouvelles formes de la vie, et l'effacement de l'ancienne structure.

Les derniers vestiges d'une Géorgie féodale et monarchique disparaissaient, et de ses cendres naissait une Géorgie nouvelle, éprise du même idéal de culture et de démocratie qui animait toute l'Europe.

Malgré les entraves qu'apportait à son libre développement le régime de l'Empire russe, sévère surtout aux populations non russes de ses marches, la Géorgie put, vers la fin du dix-neuvième siècle, non seulement réaliser des progrès considérables dans le domaine économique, mais encore devenir le facteur politique fondamental de tout le Caucase.

A l'époque de la première révolution russe de 1905-1906, cette force de la démocratie géorgienne, sa maturité, sa discipline, se manifestèrent d'une façon éclatante.

Combattant côte à côte avec la démocratie russe, le peuple géorgien lutta de toutes ses forces pour libérer la Russie du joug tsariste et établir un régime démocratique protégeant le développement économique et les droits nationaux de tous les peuples habitant la Russie.

Le Mémoire de la Délégation azerbaïdjanienne retrace de même le passé historique de cet État jusqu'aux événements de 1917.

Situé sur le passage des incursions fréquentes des peuples de l'Asie en Europe, l'Azerbaïdjan occupait un immense territoire s'étendant de la chaîne du Caucase jusqu'à la mer Caspienne et par delà le lac Ourmia. Le point central, qui donna son nom au pays, fut la contrée attenante à la mer Caspienne, et connue actuellement sous le nom de *Région de Bakou*, avec la ville du même nom et ses sources de pétrole universellement connues.

Cette région, à cause de l'abondance des gaz renfermés dans son sein, se nommait anciennement : *Pays des feux éternels* ou encore : *Mines de feu*, et c'est de là que vient le nom d'*Azerbaïdjan* ou *Azeristan*, dérivé de l'ancien mot persan *Azerpatigan*. Remontant jusqu'aux siècles les plus reculés, ce nom est confirmé, non seulement par les données historiques, mais également par la puissance effective de ces feux éternels qui, dans la région de Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, démontrent mieux que ne sauraient le faire tous les parchemins des annales humaines, l'origine du nom de l'*Azerbaïdjan* (Azeristan). Ce pays subsista, comme ses feux, en dépit de toutes les vicissitudes de la fortune qui amenèrent tant de bouleversements dans sa vie politique, sociale et économique. Il vit sur ses champs des conquérants fameux depuis Alexandre le Grand, roi de Macédoine, jusqu'à Tamer-

lan ; les Arabes, les Perses, les Turcs-Osmanlis et d'autres. Ces perturbations ont forcément produit de profonds changements dans la composition territoriale et ethnique de l'Azerbaïdjan. Une partie du pays fut, par la force des armes, annexée à la Perse, tandis que l'autre resta géographiquement dans les limites du Caucase, circonstance qui eut un rôle important dans le sort ultérieur de la partie caucasienne de l'Azerbaïdjan.

Au dix-huitième siècle, cette région formait encore des khanats indépendants, dont une partie était soumise nominale-ment à la Perse, mais incessamment en révolte contre elle et le reste ayant vécu en lutte perpétuelle avec la Turquie ainsi qu'avec la Géorgie elle-même : c'est finalement la Russie qui menaça de l'absorber et devint la nation ennemie.

Le Mémoire ajoute ensuite :

L'histoire de cette contrée abonde en épisodes héroïques, où les petits Khanats, armes en mains, avançaient avec ardeur contre les régiments russes, et abreuvant du sang de leurs fils le sol natal, défendaient bravement leur indépendance. Ils la soutinrent jusqu'au commencement et même durant le premier quart du dix-neuvième siècle. A ce moment les Khanats indépendants succombent les uns après les autres et, en 1813, les Khanats de Karabah, Gandja, Chaki, Chirvan, Derbent, Kouba, Bakou et Talich sont annexés à la Russie, et, en 1828, ceux d'Erivan et de Nakhitchevan.

Avec la perte de leur indépendance, tous ces Khanats, à mesure que s'affermissait la domination russe et par suite des tendances manifestement russificatrices du gouvernement, virent peu à peu se relâcher les liens qui les réunissaient aux autres parties de la contrée des feux éternels. Le nom d'Azerbaïdjan n'appartint plus qu'à la province persane voisine, avec la ville de Tauris comme chef-lieu.

Partageant arbitrairement le territoire annexé, changeant les noms antiques des villes et des contrées — par exemple celui d'un aussi grand centre de l'Azerbaïdjan caucasien que la ville de Gandja, nommée en l'honneur de l'Impératrice russe : Elisabethpol — taillant en général le territoire, effaçant toute trace manifeste d'une récente liberté nationale et politique, le gouvernement russe ne s'abstint pas même (en dépit des données évidentes de l'histoire, de l'ethnographie, de la langue et de la littérature du pays) de changer le nom des habitants des Khanats annexés, en les baptisant : *Tatars Caucasiens, Musulmans du Caucase*, ou simplement : *Musulmans*.

Ainsi la Russie n'a jamais considéré comme des nationaux les « annexés » de la région caucasienne.

Il en est de même pour un autre État voisin que la chaîne montagneuse laisse en dehors de la Transcaucasie proprement dite, la République de l'État indépendant des Cosaques du Kouban ; mais notre travail ne concerne que les populations des deux États compris dans les bassins de la Koura et de l'Araxe, au sud du massif, entre la mer Noire et la mer Caspienne. L'exposé que nous venons de mentionner suffit pour préciser d'abord qu'il n'y a que la différence de religion et d'origine qui s'oppose à la fusion en un seul corps national des populations des territoires généralement confondus sous le nom commun de Transcaucasie, qui, géographiquement, appartiennent à une seule et même région.

Depuis la chute du régime tsariste, les peuples de cette vaste région, séparés à la fois de l'Europe et de la Russie, privés de tous moyens de communication avec l'Occident, n'ont guère attiré l'attention de la presse ni ému l'opinion publique des événements qui les ont atteints comme tous les autres peuples. Invasion turque en Géorgie, invasion bolcheviste en Azerbaïdjan, c'est ainsi que les convulsions mondiales s'étendirent à ces territoires, où nos alliés russes avaient recruté en 1914 les plus vaillantes des troupes qui ont lutté contre l'ennemi commun, sur la Vistule, en Bukovine et en Arménie. A la suite de la révolution de 1917, l'odieux traité de Brest-Litovsk avait englobé une partie de la Transcaucasie géorgienne dans les territoires cédés à la Turquie ; mais les héroïques Géorgiens surent se soustraire à la trahison du gouvernement des Soviets en proclamant leur indépendance, et les Azerbaïdjanais, de leur côté, purent expulser les usurpateurs moscovites et reconquérir leurs foyers, où les maximalistes avaient importé le régime de nationalisation forcée, de brigandage et de spoliation. Dès son avènement, la nouvelle République s'empressa d'abolir ce régime, en instituant, sur la base de l'élection populaire,

un gouvernement national respectueux des droits des particuliers et prêt à entrer dans la Société des Nations en acceptant de prendre sa part de la dette extérieure de la Russie, ce qu'avait fait en même temps le gouvernement de la République de Géorgie.

Depuis deux ans et demi, l'une et l'autre ont pu organiser une armée nationale et un régime financier normal, en assurant l'ordre, la sécurité et la défense de leurs frontières. La demande de reconnaissance officielle des deux Républiques a été présentée à la Conférence; elle se justifie suffisamment par le passé des peuples libres du Caucase, qui n'ont jamais été russifiés et n'ont été incorporés à l'Empire que par une violation du traité de 1783, traité de simple protectorat, transformé en un décret d'annexion du tsar Alexandre I<sup>er</sup> en 1801. La Géorgie, dont la langue nationale n'appartient à aucun des groupes indo-européen, sémitique et ouralo-altaïque, a un passé historique qui remonte jusqu'à la pré-histoire, et à une littérature nationale originale qui date du treizième siècle, au temps glorieux de la reine Tamara; poètes, historiens, artistes, savants, les Géorgiens ont affirmé une personnalité que ni les Macédoniens, ni les Romains, ni les Mongols, les Persans et les Turcs, qui ont tour à tour occupé cet admirable pays, ni les Russes qui l'ont dominé à peine un siècle, n'ont jamais absorbée ni effacée. Les Tchèques, qui ont subi la même violation de leur indépendance par les Habsbourg, ont revendiqué leur droit, sans étaler un passé aussi antique, et l'Europe leur a donné raison. La Géorgie, qui attend le même geste, peut entrer dans la Société des Nations avec l'orgueil de se proclamer la plus ancienne de toutes.

Quant à l'Azerbaïdjan, dont la population est en majeure partie composée de tribus musulmanes que la Perse, la Turquie et la Russie se disputèrent pendant des siècles sans jamais parvenir à les subjuguier, son droit à l'indépendance est identique et l'association intime des deux Républiques

créée entre elles un lien indissoluble, ainsi que la communauté d'intérêts, qui unit la région de Bakou, la cité du pétrole, au port géorgien de Batoum, sa voie d'accès à la mer Noire et à la Méditerranée. La Transcaucasie, dont l'étendue atteint presque les cinq sixièmes de celle de la France, a près de 10 millions d'habitants, le double de la Belgique et de la Suisse.

Ces considérations expliquent l'intérêt politique et économique qui motive une solution rapide du problème de la libération de la Russie ; que les différentes nationalités soient reconnues entièrement indépendantes ou qu'elles soient reliées les unes aux autres par un lien fédéral qui laisse intacte leur souveraineté territoriale, il y a urgence à statuer sur leur sort. Nul n'ignore que les capitaux français sont engagés dans des entreprises importantes, aussi bien dans les riches mines du Caucase, dont les plus fameuses sont celles de manganèse, de la région de Tchiatouri, que dans les Sociétés pétrolifères qui exploitent les puits de la péninsule d'Apchéron, et surtout ceux du territoire de Bakou.

Nous allons seulement ici énumérer les richesses naturelles, agricoles et minières, de la Transcaucasie, en faisant connaître celles qui sont déjà en exploitation, ainsi que celles qui n'ont pas encore été l'objet de concessions, en raison des difficultés de toute sorte que le gouvernement russe opposait aux propriétaires et aux postulants. L'avenir de la Géorgie dépend de l'établissement d'un régime normal et durable, qui seul peut inspirer confiance aux capitalistes étrangers ; de même que ceux-ci ont, au Mexique, assuré le développement économique d'un État longtemps déchiré par la guerre civile, en s'associant au gouvernement pacifique et réparateur de Porfirio Diaz, ils pourront apporter à l'exploitation des richesses des pays caucasiens un large et fructueux concours, une fois l'ordre rétabli en Russie, comme il l'est déjà en Transcaucasie. Il n'y a plus qu'une question



de réouverture des ports de Batoum et de Poti, qui demeure en suspens ; mais il faut qu'elle soit résolue la première en droit, comme elle l'est déjà en fait.

Il est bien évident, en effet, que ce n'est qu'une fois le contact rétabli entre la Méditerranée et les ports de la Géorgie, que l'opinion sera à même de constater l'état actuel de la Transcaucasie, l'importance économique de ce beau pays, la haute valeur de ses gouvernants, qui n'ont pu se faire entendre encore du grand public et des puissances de l'Occident. On se bornera ici à de pures considérations économiques, la solution politique et diplomatique devant être réalisée d'ici peu de temps, il faut bien l'espérer.

Nous n'avons pas le dessein de proposer une autre solution que celle dont il a fallu tout d'abord préciser la base fondamentale, d'après une formule qui devrait, selon nous, être commune à l'Ancien monde comme au Nouveau, qui applique le même système fédératif à près de 200 millions de citoyens libres, et depuis un siècle, à un immense État de 100 millions d'habitants, dont la moitié natifs et les autres venus d'Europe et naturalisés américains. Que la Confédération du Caucase soit plus ou moins étendue, que le Kouban et l'Arménie en fassent partie ou non, ce n'est qu'un détail, le régime pouvant convenir à tout un ensemble d'États associés, si différents qu'ils soient d'origine, de langue, de religion. Outre l'État cosaque du Kouban, l'Arménie peut y entrer, et c'est ce qu'elle est prête à faire si le mandat de la Société des Nations est refusé par ceux dont elle espère le protectorat officiel (1). C'est simplement cette éventualité que nous avons le devoir de mentionner ; mais nous n'avons en vue ici que la Confédération transcaucasienne proprement dite, Géorgie et Azerbaïdjan.

(1) HAIDER BARMATE, le Problème du Caucase. *Revue politique internationale*, Lausanne, novembre-décembre 1918.

## LES RÉPUBLIQUES GÉORGIENNE ET AZERBAÏDJANIENNE

C'est à l'extrémité orientale de l'Europe, au pied de la chaîne majestueuse du Caucase, que se trouverait, d'après certains savants, le berceau de toutes les variétés de la race blanche, de la race qualifiée pendant longtemps, pour ce motif, de « race caucasienne ». La tradition de l'arche de Noé, qui atterrit, avec l'ancêtre commun des Européens et des Asiatiques, au mont Ararat, au sud du Caucase, doit avoir contribué à accréditer cette version, conforme aux légendes nationales de certains peuples. Les textes chaldéens antiques placent ce berceau plus loin, au mont Zinzir, dans la chaîne du Kurdistan, où l'on vénère les débris du vaisseau patriarcal de Xisouthros.

Quoi qu'il en soit, qu'elles sortent d'Arménie, du Caucase ou de Perse, les populations des régions du Caucase descendent-elles en ligne directe des primitifs? Rien n'est moins prouvé. Dans l'antiquité la Transcaucasie actuelle avait également ses légendes; c'est probablement la haute cime de l'Elbrouz, qui domine la contrée par 5.640 mètres d'altitude, qui incita les fils d'Hellen à y placer la scène du supplice de Prométhée, coupable d'avoir dérobé un feu qui était, sans doute, le geyser de flammes de Bakou, révééré depuis un temps immémorial par les Guèbres (1). Les poètes grecs

(1) Ils s'y rendent encore en pèlerinage de la côte occidentale de l'Indus où résident les derniers fidèles du culte de Zoroastre.

ont attribué, de même, à ce pays de rêve, le territoire de Colchos, que visait Jason, l'amiral des Argonautes à la recherche du mouton aurifère, et les aventures non moins fabuleuses [dont il fut le héros près de l'enchanteresse Médée, fille d'Hypsée, ce qui signifie incontestablement « la montagne ». Ainsi se ramène à l'histoire poétique la tradition des origines des mines d'or (1) et des puits de pétrole du Caucase, auxquels les modernes, ou plutôt les Européens, attachent beaucoup plus d'importance que ne le faisaient dans leur petit monde tout neuf les contemporains d'Orphée ou de Thogarmos, qui fut le premier roi de la Géorgie, vers 2640 avant notre ère, au temps de Nemrod, assure-t-on.

Actuellement la Transcaucasie forme, depuis la chute du régime tsariste, deux nouveaux États, la Géorgie et l'Azerbaïdjan, ayant pour capitales le premier, Tiflis, l'autre, Bakou, et dont l'histoire n'a pas encore commencé. A la vérité, la Géorgie eut une suite de rois nationaux, luttant obstinément contre la Perse, la Turquie, parfois l'Arménie antique, qui convoitaient cet immense et riche territoire ; puis la Russie, après plus d'un siècle et demi de luttes, de 1722 à 1878, a fini par faire reconnaître sa souveraineté jusqu'à Kars, Ardahan et Batoum.

L'insurrection des Caucasiens, sous l'impulsion du célèbre agitateur circassien Pédro Schamyl, de 1839 à 1859, avait tenté de réveiller le vieil esprit national, masqué sous un programme de régénération religieuse, le muridisme. Le fameux révolutionnaire, après sa défaite, reconnut humblement son erreur et fit amende honorable. Tout semblait oublié : sous la forme d'une Lieutenance générale, le Caucase était appelé, par l'exploitation active de sa richesse territoriale, à un avenir de grande prospérité, quand l'écroulement de la dynastie livra subitement cet admirable pays à

(1) Ces mines sont depuis longtemps épuisées.

la plus navrante anarchie et à la misère. L'état dans lequel se trouvent aujourd'hui ces belles provinces et leurs malheureux habitants peut d'autant moins facilement être décrit que leur isolement est complet depuis 1917; à peine si quelques correspondants intrépides ont pu relater *de visu* les horreurs et les excès qui ont ensanglanté ces territoires où la vie était si heureuse et si active. Il faut, pour comprendre cette détresse et cet isolement, entrer dans quelques détails précis.

La Géorgie a gardé en partie sa frontière historique. Elle comprend les territoires cédés en 1799 par George IX, fils d'Héraclius, à Paul I<sup>er</sup>, qui restèrent longtemps une possession nominale de la Russie, en raison des révoltes continues des sujets du Tsar, comme l'avait été celle des Persans et des Turcs. Quant à ceux qui avaient été cédés par les traités d'Andrinople et de Berlin en 1829 et en 1878, ainsi que certains autres demeurés dans l'Empire ottoman, ils restent détachés de la Géorgie. Sur les régions peuplées en grande partie d'Arméniens, l'État géorgien a renoncé à étendre ses frontières, qui ne contiendraient, outre le Lazistan réannexé, que les anciens États nationaux; l'Iméréthie, la Mingrélie et l'ancien royaume-uni de Kartlie et de Kakhatie, dont le chef-lieu est Tiflis. L'Iméréthie (la Colchide des anciens) a pour chef-lieu Koutaïs, et la Mingrélie, Redout-Kalé.

Ce sont ces Géorgiens loyalistes qui se levèrent à l'appel du Gouvernement russe et combattirent vaillamment dans les rangs de ses alliés, de la Baltique à la Mésopotamie. Des volontaires géorgiens s'enrôlèrent, en outre, pour lutter contre l'ennemi séculaire sur le front arménien, et prirent part à la marche prodigieuse de l'armée du grand-duc Nicolas sur Erzeroum, en décembre 1916. Un grand nombre d'hommes d'État géorgiens, au moment de la révolution de mars 1917, figuraient dans les Conseils du gouvernement du Prince Lwoff; mais, quand les maximalistes eurent réa-

lisé le coup de force de la dissolution de l'Assemblée constituante de Moscou, la démocratie géorgienne refusa de reconnaître le gouvernement des usurpateurs. Réduite à sauvegarder les intérêts nationaux et militaires de la Transcaucasie, elle se trouvait, en fait, isolée et séparée de la Russie, et quand, en mars 1918, le traité de Brest-Litowsk eut cédé aux Turcs les districts sud, notamment Kars, Ardahan et Batoum, le gouvernement national tenta vainement, avec une faible armée, de repousser la marche en avant de l'ennemi. La retraite précipitée des unités russes et leur défection ayant paralysé la résistance de la population caucasienne, ce fut l'invasion d'un territoire désarmé par des hordes féroces, indisciplinées, dont la fureur ne connut plus de bornes tant qu'elles restèrent maîtresses du pays.

Pourtant l'Allemagne put obliger la Turquie à évacuer ce territoire, quand la Géorgie eut proclamé son indépendance, le 22 avril 1918, et installé, le 26 mai, un gouvernement national. Le 12 mars 1919, une Assemblée constituante s'est réunie, les élections ayant eu lieu sur la base des décrets rendus par le gouvernement de Kérénsky ; mais la Géorgie, dont le gouvernement national n'a pas été reconnu par la Conférence, reste sans communications avec la Russie, de même qu'avec toute l'Europe. C'est cette situation désastreuse que nous avons eu à préciser d'abord, pour bien expliquer les circonstances qui ont complètement paralysé l'effort désespéré des Géorgiens pour reconstituer sans retard la vie économique de ce vaste et riche territoire. L'occupation de Batoum par l'Angleterre n'a pas suffi pour la faire renaître ; elle est au contraire entravée jusqu'à cette heure par une réglementation très rigoureuse des échanges maritimes et des communications postales et télégraphiques, presque entièrement suspendus, ainsi que des transports intérieurs par les convois, le roulage et la voie ferrée de Batoum et Poti à Bakou. C'est tout un peuple mis sous séquestre qui ne peut même plus faire entendre sa voix.

Il en est de même dans le territoire spécial de Bakou, qui possède également un gouvernement national, celui de l'ancienne province de l'Azerbaïdjan; mais une nécessité de salut public associe cette République à celle de Géorgie, de sorte que le Caucase ne forme plus qu'une unité géographique et politique. C'est, du reste, par cette loi de solidarité que les Républiques caucasiennes font bloc, sans se confondre l'une avec l'autre, ni s'allier par un pacte fédéral. La communauté d'intérêts les lie bien plus étroitement qu'une convention de circonstance, car que deviendrait la région pétrolifère de Bakou sans la facilité de transport jusqu'au port géorgien de Batoum ?

Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'aux traditions du passé pour préciser les conditions de l'émancipation politique des populations de l'Azerbaïdjan. L'histoire de ce pays est toute récente et n'a pas d'annales lointaines. La Cité du pétrole, qui n'avait pas plus de 4.500 habitants il y a un demi-siècle, a vu sa population s'accroître et dépasser 200.000 habitants; elle s'est rapidement transformée en une vaste usine, s'étendant à perte de vue dans la presqu'île d'Apchéron, avec l'aspect fantastique des échafaudages de madriers qui entourent les puits dont le naphte s'échappe en hautes colonnes qui créent une épaisse et âcre vapeur de gaz se répandant sur toute la contrée. Il y a là tout un monde de travailleurs dont le nombre dépasse 150.000. L'avènement du gouvernement de Lénine suscita là-bas l'explosion du bolchevisme que des agents mystérieux, qui n'étaient pas des Russes, firent de leur mieux pour exploiter contre les étrangers, bien plus que contre les Caucasiens. Ce n'est pas au nom du principe des nationalités que ces singuliers révolutionnaires décrétaient la confiscation des mines, la nationalisation des banques et de la grande industrie, réquisitionnaient les marchandises, les bâtiments publics et privés, non sans avoir prélevé d'abord une contribution de 50 millions de roubles. La population ouvrière, loin de suivre les

meneurs, qui opéraient avec l'aide non dissimulée de la bande germanophile, avait émigré en masse lors des premiers massacres, en mars 1918. Le peu qui restait fut enrôlé de force dans l'armée rouge, sous prétexte de combattre les musulmans.

La production du naphte, de 40 à 45 millions de pouds par mois, tomba instantanément à 10 millions (le poud = 16 kilos). Tout ce qui avait été extrait et les anciens stocks de naphte furent enlevés et expédiés en toute hâte en Russie. On a calculé que ces « prélèvements » s'étaient, entre avril et août 1918, élevés à 200 millions de pouds, pour une valeur de près de 300 millions de roubles, sans que les propriétaires des puits en aient reçu un kopeck. Tout était mis au pillage : les marchandises, les denrées, les meubles, le sucre, le vin, la benzine. Le Soviet, dirigé par un personnage nommé Biitchenkoff, qui se faisait appeler « général », disparut après avoir fait frapper 350 millions de roubles en billets de la Banque d'État; il avait en outre fait main basse sur les valeurs des Banques et des Caisses d'épargne, estimées à 420 millions de roubles, sur les marchandises et jusque sur les salaires des ouvriers, et emmené tous les bâtiments de commerce de la Caspienne, dont la valeur dépassait 600 millions de roubles.

La rentrée du Gouvernement de l'Azerbaïdjan, après des combats sanglants, dans sa capitale ruinée de fond en comble, donna lieu à des représailles cruelles; mais la cité avait subi un désastre irréparable. Les industries et les maisons de commerce furent dénationalisées et restituées à leurs propriétaires; les représentants des sociétés d'exploitation pétrolifère furent appelés à liquider la situation dans une commission mixte, conjointement avec les délégués de l'autorité, qui leur fournirent les avances de fonds, rendues indispensables par la confiscation des fonds des maisons de banque. Mais la situation n'était pas moins précaire, puisque la vraie richesse de Bakou, le pétrole, restait inexploitée.

Le marché russe, qui consomme les quatre cinquièmes de la production (évaluée à 500 millions de pouds), celui de l'Europe, par Batoum et la voie d'Astrakan, étaient fermés à l'exportation, en raison de la destruction de la voie ferrée par les bolchevistes et de l'enlèvement de la flotte marchande de la Caspienne. Il ne restait que la vente au Caucase et dans les territoires voisins, Perse et Turkestan, en attendant la réouverture du port de Batoum et le rétablissement des services de la navigation sur la mer Noire. On sait que, pour la France, les grandes compagnies marseillaises des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, ont été tellement réduites comme tonnage par la guerre sous-marine, que la reprise des services est tout à fait impossible, tant que des constructions n'auront pas comblé les vides dont souffre notre marine de commerce.

On ne peut assez louer, dans des circonstances aussi difficiles et souvent tragiques, les efforts immenses faits par le Gouvernement de l'Azerbaïdjan pour organiser l'administration financière du pays. En créant des ressources permanentes et suffisantes capables de faciliter le retour graduel à la vie économique, afin de sauver de la ruine les entreprises spoliées et saccagées par les révolutionnaires; en relevant le crédit, en garantissant la monnaie fiduciaire avilie par l'abus de la planche aux assignats, qui est le seul régime normal du bolchevisme, et en assurant à l'aide d'avances bancaires, la circulation, l'encaisse et le crédit des Bons d'État, pour faire face non seulement aux lourdes nécessités du présent, mais aux besoins d'un lendemain et d'un avenir déjà pressentis, le Gouvernement a montré une rare intelligence de la situation.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de millions de roubles a été affectée à l'achèvement de la voie ferrée d'Alexandropol à Djoulfa et à Tauris, qui met en communication Bakou avec la Perse, et dont l'importance économique n'est pas douteuse. La sécurité publique a été également le premier



souci de ce gouvernement, qui a créé une sorte de milice nationale chargée aussi bien de la protection de l'ordre à l'intérieur que de la défense du territoire. Ajoutons des écoles d'arts et métiers, des mesures de prophylaxie contre le paludisme et les épidémies, l'assistance aux indigents et aux rapatriés, les travaux d'amélioration des ports de la mer Caspienne, en mauvais état et peu sûrs (notamment Dervent et Pétrouf) : c'en est assez pour constater qu'on peut faire confiance à l'État nouveau d'Azerbaïdjan, qui ne recule pas devant la tâche très lourde qu'il s'est imposée, exigeant l'effort le plus persévérant et le plus énergique.

## PRODUCTION AGRICOLE ET MINIERE DE LA TRANSCAUCASIE

\* La République de Géorgie, comme on l'a indiqué plus haut, n'a pas eu à subir d'aussi terribles épreuves que l'Azerbaïdjan, mais son effort n'a pas été moins soutenu ni moins éclairé. C'est la richesse agricole et minière qui constitue la valeur économique de ce territoire de 75.000 kilomètres carrés dont 40 p. 100 comprennent les régions forestières de la chaîne du Caucase. La bureaucratie russe en avait si étroitement réglementé l'exploitation qu'on peut les appeler des forêts vierges. A peine 18 p. 100 du territoire agricole sont-ils consacrés à la culture, dont la production est favorisée par la barrière de hautes montagnes qui protège les plaines contre les vents glacés du Nord ; la récolte de 1915, malgré le manque ou la rareté des travailleurs, a été de 30 millions de pouds de céréales, de 150.000 pouds de coton brut, de 354.000 pouds de graines de coton, de 40.000 pouds de cocons de soie et de 584.000 pouds de tabac. Les vignobles ont produit plus de 100.000 hectolitres (8.150.000 vèdros de 12,3 litres). Le riz, le thé, les olives, les oranges, etc., sont également cultivés à certaines altitudes.

La valeur économique de l'Azerbaïdjan n'est pas comparable à celle de la Géorgie, bien que ce pays, sur une superficie de près de 150.000 hectares, en ait plus d'un tiers consacré à la culture. Ce sont ses magnifiques sources de naphte qui constituent la vraie richesse de cet État ; il en

retire, au point de vue fiscal, un revenu de 125 millions de roubles. L'agriculture s'y développe, grâce au rétablissement de l'ordre, et les plantations de coton, qui s'étendaient sur 130.000 hectares, fournissent 5 millions de pouds (80 millions de kilos) de coton brut. La sériciculture produit 200.000 pouds de cocons, qui sont convertis en soie par plus de cent filatures, produisant de 5 à 6 millions de roubles de soie. Dans les districts d'Elisabethpol, de Kouba, de Chemakho, de Nouha et de Bakou, les vignobles occupent 50.000 hectares et leur produit atteint près de 100.000 hectolitres de vin. L'élevage, naguère peu favorisé par le régime tsariste, a repris son importance ancienne, qui avait valu au Caucase une juste renommée par ses belles races indigènes. Il a été recensé un million et demi de moutons et de chèvres, un million de bovidés, 250.000 chevaux, 300.000 buffles et 12.000 chameaux. Les mines sont peu exploitées, sauf celles de cuivre, qui rendent en tout 300.000 pouds. Il existe, en outre, des gisements de pyrite, de soufre, d'amiante, de manganèse, de cobalt, de plomb argentifère, de belles sources thermales, un riche territoire forestier; la main-d'œuvre ne manque pas dans un territoire dont la population dépasse 4 millions d'habitants. Aussitôt que seront rétablies les communications régulières avec la Russie et avec l'Europe, la mise en valeur de toutes ces ressources libérera économiquement les territoires, déjà délivrés avec leurs seules forces de l'odieux régime bolcheviste et de l'invasion étrangère.

Le régime russe, qui réservait les productions nationales aux provinces centrales, n'a jamais favorisé l'exportation; dans le but de protéger les mines de manganèse du bassin du Dniéper, il avait taxé à 10 kopecks d'abord, puis à 7 et finalement à 5 et demi par poud, le transport du métal par la voie étroite qui dessert le centre important de Tchiatouri. Néanmoins, 1.700.000 tonnes de manganèse étaient livrées annuellement à l'exportation, dont 43 p. 100 en Allemagne,

25 p. 100 en Angleterre, 12 p. 100 en Belgique et 6 p. 100 aux États-Unis. Le cuivre, raffiné à l'électrolyse, fournissait 6.000 tonnes à l'exportation. Malgré les difficultés financières du nouveau gouvernement, les taxations excessives ont été abolies, et, dans le but de développer la puissance industrielle du pays, le Parlement géorgien a déclaré le sol minier et la houille blanche propriétés d'État, en concédant à une Compagnie l'exploitation de la région du fleuve Rion (le Phasé des anciens) aux environs de Koutaïs, où le courant a une force de 60.000 chevaux-vapeur. Dans toute la chaîne caucasienne, les projets de voies de communication sont déjà à l'étude et l'expansion économique de cette belle contrée ne dépend que de l'activité que prendra l'exploitation de ses forêts et de ses mines ; de même en est-il pour le développement des industries métallurgiques, qui ne seront plus entravées par une administration tracassière et inintelligente.

Sans nous livrer à un examen approfondi de ces richesses minières, nous pouvons signaler les larges perspectives qui s'ouvriront par la mise en valeur du territoire et du sous-sol. Le service des mines a relevé près de 500 points du territoire géorgien où le métal pourrait être extrait dès maintenant, au moyen des procédés les plus sommaires, en attendant la mise en œuvre des appareils les plus perfectionnés. Outre les mines déjà citées de Tchiatouri, dont le manganèse contient 55 p. 100 de métal pur, et dont le gisement, évalué à 126 kilomètres carrés, aurait une valeur de 5 millions et demi de pouds (450.000 tonnes), on en a signalé plusieurs autres du même minerai dans les districts de Tiflis et de Koutaïs, à Racha, à Bieli-Klioutch, en Gourie, et à Kartla, près de Batoum. Ceux de Tchiatouri, pendant les 22 premières années d'exploitation, ont fourni à l'exportation 40.139.000 de tonnes (635.295.000 pouds), en France, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis. Il y a 68 mines de cuivre, dont les plus importantes sont

exploitées depuis un temps immémorial. Celles d'Alaverdi rendent annuellement 200.000 pouds (3.200 tonnes) et la production a atteint dans les dernières années 640.000 tonnes. Ces mines donnent en outre le zinc, avec alliage d'une quantité appréciable d'or.

La Géorgie possède aussi des mines de plomb argentifère, notamment à Morelicis, à Svanethia, près de Luchkhéthia, à Tchacaouli, à Racha, à Valo, à Eminaale, à Evlacieva. On trouve l'antimoine à Svanéthia et à Racha, le fer aux environs de la mer Noire, dans les vallées de la Bzib, du Kador et du Galiega, de Bjadjoro ; l'ochrite à Vanodja, près de Koutaïs, le pyrite de fer à Borchala, en même temps que le fer ; le baryte, en Géorgie occidentale, près du territoire des Ossètes, le sel de Glauber à Moukhravani, dans le district de Tiflis (l'exploitation en est évaluée à 11 millions de pouds) et à Malkhazovka, dans le même district. L'étain, le nickel, le cobalt, la houille, la tourbe, le naphte sont également signalés, principalement à Tvibouli, ainsi qu'à Abkasia et à Tkvartcheli, près de la mer Noire. La lignite de Tvibouli présente une couche de 6 milliards de pouds. Les couches de houille sont évaluées à 13 milliards de pouds. Il existe, en outre, en Colchide, près de Poti, 50.000 hectares de tourbe et des champs d'ozokérite et d'asphalte à Ozokriba, à Racha et à Ouzourghéti.

Sans parler de gisements de chaux, de ciment, de salpêtre, de plâtre, il faut mentionner à part les mines de naphte, dont 61 ont été déjà signalées en Géorgie, celles de Zémo Khodathéwi contenant 25 p. 100 de benzine.

..

La partie occidentale de la chaîne du Caucase contient de nombreux et excellents gisements de fer ; on en estime la contenance à 13 millions de tonnes, dont plus de la moitié en minerai ; mais il n'y a encore que de petites exploitations,

celles de Khamuli, Ubissi et Shrosa, dans le district de Koutaïs. On trouve l'hématite à Tchatakh, au sud-ouest de Tiflis, dans une masse de porphyre de 72 pieds d'épaisseur, et l'on a signalé un affleurement de 6 à 700 mètres près de Sukhum, aux bords du fleuve Bzib. Il en existe beaucoup d'autres, notamment à Artvin, à Nadorbazar, à Batchinsk, ainsi que dans le district de Maikop, dans le Caucase septentrional. Dans la province de Terask sont les fameux gisements de Venedoff, qu'utilisa Pedro Schamyl pour une fonderie de canons pendant les vingt années de sa lutte héroïque contre les Russes. Les analyses donnent les résultats suivants : oxyde de fer, 41,73 p. 100 ; silice, 27,10 ; alumine, 15,26 ; cuivre, 1,04 ; oxyde de manganèse, 0,87 ; humidité, 3,27 ; perte à la calcination, 9,14.

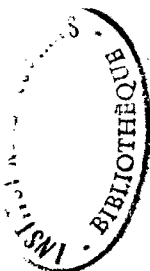
Il existe d'autres gisements de fer et de magnétite près de Lenkoran, sur la mer Caspienne, et près de Daskhesan, dans la province d'Elisabethpol. Les quantités de fer extraites des mines du Caucase, de 1910 à 1914, sont de 600 tonnes par an en moyenne.

Les gisements de manganèse couvrent une surface de plus de 600 kilomètres carrés dans le bassin de la Kvirila, en Géorgie : la contenance est évaluée à 200 millions de tonnes. Le principal est celui d'Akstafa, qui donne 60 p. 100 de métal et 0,027 à 0,35 p. 100 de phosphore, avec une teneur de 95 p. 100 en peroxyde de manganèse : la couche est entièrement pareille à celle de Tchiatouri, qui est le plus riche des dépôts en exploitation. On trouve le même minerai à Kartla, dans la vallée du Tchorouk, à 56 kilomètres de Batoum et dans celle de l'Ichikala, son affluent de droite, dans le Lazistan géorgien et dans les vallées de Karadereh et de Treeboli. On a signalé à Goushak un gisement d'une contenance d'un million de tonnes et plusieurs autres à Dharlouk, à Sharadek, à Khroklabeckcha, à Badaheltree et à Govanyak : les analyses varient entre 47 et 60 p. 100 de manganèse métal.

Pour le cuivre, les mines les plus importantes sont celles de Kedabek, au sud-est de Tiflis, et d'Alaverdi, sur la voie ferrée de Tiflis à Kars, cette dernière exploitée depuis 1897 par une société française, dont la concession expire en 1944. L'épaisseur est de 15 mètres en moyenne : le produit, en 1913, était de 3.735 tonnes de cuivre. Les autres gisements sont : celui de Tchalmaïk, appartenant à la même Société, ceux du district de Kharakh, de Djaraior et de Tchan Bakhtcha, en Géorgie ; de Delijan, à Karavan-Serat, de Sisimadan, près d'Alexandropol ; il en existe de moins importants dans le district de Kazakh et à Djiraki-Dsor, et un groupe assez considérable dans la vallée du Tchorouk, à Dzansal, celui-ci appartenant à une compagnie anglo-américaine. La production de ce bassin, en 1913-1914, s'élevait à 3.936 tonnes. Les analyses donnent 19,80 p. 100 de cuivre, 25,70 p. 100 de fer, 28 p. 100 de soufre et 20,50 p. 100 de silice.

La vallée du Tchorouk a été signalée comme la région où les gisements existent en grandes quantités sous forme de chalcopyrrites ; des affleurements ont été constatés à Bortchkou, à 38 kilomètres de Batoum, dans le Lazistan et dans les vallées de l'Imerkhevi, de l'Akria et de l'Adjara, dans le district de Zangesour, à Synik, à Barabatoum, ainsi qu'à Kasbek, et aux environs de Vladicaucase. Le nombre des mines de cuivre en exploitation était de 317 en 1914, et l'extraction atteignait 354.674 tonnes, donnant 10.136 tonnes de métal.

La Géorgie possède de nombreux gisements de zinc, de plomb et plusieurs traces d'argent et d'or entrant dans la composition du minerai. Celui de Sadon est seul en exploitation, sous la firme Alaghir, nom d'une société russo-belge qui, avant la guerre, produisait 3.000 tonnes de zinc, 1.000 tonnes de plomb, et une demi-tonne d'argent. Il n'existe que de petites exploitations dans le district de Gudaut et près de Sukhum. Dans la vallée de Tzkhinval, la proportion du zinc est de 62 p. 100 ; celle du plomb est de 25 p. 100 ; elle est moins élevée encore dans les gisements



de la vallée de la Bortchâla, au sud de Tiflis, et dans ceux de Tchatakh. On a signalé d'autres dépôts dans la province d'Elisabethpol, à Czegane, à Khol Edi et sur les rives de l'Imerkhevi et celles des affluents du Tchourouk.

Il n'y a que de rares mines où l'or existe, non à l'état de veine, mais en petits grains, dans des bancs de quartz : ce sont celles de Tchkhandrov, en Souanétie et dans les vallées de l'Akstafa et de la Malka. Des mines de mercure existent à Ganāi Vazd et à Khpeker Vazd, dans le Daghestan méridional et à Fikhst, dans la province de Kouban. D'autres gisements ont été relevés, de molybdène, de cobalt, de nickel, d'antimoine, de pyrites de fer, ces derniers seuls sont exploités : leur rendement moyen, de 1910 à 1914, était de 8.000 tonnes par an.

Il faut ajouter à cette énumération l'indication sommaire des autres produits du sous-sol, la houille, le naphte et les eaux minérales, dont la renommée est universelle. Pour le charbon, il n'y a à citer que les mines de Tkvibuli à 40 kilomètres au nord de Koutaïs, dont le rendement est de 62.000 tonnes en moyenne ; mais il est de qualité inférieure. Le riche bassin du Donetz approvisionne la Géorgie de combustible industriel, les gisements territoriaux n'étant utilisés que pour les besoins domestiques, et leur houille, s'émiettant à l'air, n'étant transportable qu'en briquettes. Le mazout est employé à la traction ferroviaire : il provient du riche territoire de Bakou.

C'est dans cette ville ainsi qu'à Grozny, sa voisine, que gisent les fameux bassins de naphte qui ont valu à la péninsule d'Apchéron une prospérité sans pareille ; la Cité du pétrole a d'ailleurs possédé le feu sacré dès la plus haute antiquité, et la légende de Prométhée et le culte iranien du Feu ont pour base sans aucun doute des traditions des premiers âges. Il y a près de 100 kilomètres carrés de superficie pour la région pétrolifère de Bakou, et le nombre des puits s'accroît incessamment. Il y en avait 331 en 1913 ; le



chiffre avait presque doublé en quatre ans. De 3.400 mètres le forage s'était élevé à près de 100.000 mètres. Comme on sait, la majeure partie des exploitations appartient à des sociétés étrangères, anglaises pour la plupart. En 1918, Bakou produisait 7.500.000 tonnes et Grozny 1.587.824. Les autres, en Daghestan, à Tiflis et à Elisabethpol, avaient une production insignifiante, sauf Maikop, qui produisait 85.238 tonnes. Il faut y ajouter l'asphalte, le gaz naturel, le soufre, le sel, les briques réfractaires, le marbre, l'onix, l'amiante, la pierre à lithographier, le mica, le graphite, pour donner l'idée de la variété et de la valeur des richesses minéralogiques du Caucase. Quant aux sources thermales, on n'en compte pas moins de 415, sulfureuses, ferrugineuses, bicarbonatées ou chlorurées, sodiques, alcalines, hydrogénées, iodurées, presque toutes à haute température. Les plus fameuses sont celles de Borjom, de Tiflis, de Kislovodsk; la première, qui a mérité son nom de « Vichy caucasien », a un débit de 350.000 galons en 24 heures et exporte 10 millions de bouteilles par an. Ajoutons que les plantations de coton couvrent les bassins des rivières Kour et Arabin, et ont une production considérable.

Le trafic du port de Batoum, sans égaler celui d'Odessa, est un des plus importants de la mer Noire : de 1884 à 1914 il a été exporté 22.661.532 tonnes de pétrole, 1.676.824 tonnes de manganèse, 99.832 tonnes de laine, 369.563 tonnes de racine de réglisse, 406.205 tonnes de grains, 23.451 tonnes de cocons de soie, 76.100 tonnes de tourteaux, 9.460 tonnes de grain de luzerne; 7.250 tonnes d'albumine, 5.363 tonnes de peaux, 3.650 tonnes de sel, 40.661 tonnes de graine de coton, 65.053 tonnes de noix et de bois de noyer, 2.769 tonnes de tabac, 23.800 tonnes de tapis et 332.000 tonnes d'autres produits. Les importations d'Europe ont compris, dans la même période, 526.605 tonnes de plaques d'étain, 650.118 tonnes de planches, 113.539 tonnes de briques et de tuiles, 52.857 tonnes de soufre, 106.537 tonnes de métaux divers,

45.315 tonnes de machines, 30.392 tonnes de produits chimiques, 55 tonnes d'œufs de ver à soie, 58.518 tonnes de quincaillerie, 19.215 tonnes de ciment, 14.986 tonnes de thé et 195.066 tonnes d'articles divers ; 75 p. 100 des échanges ont lieu avec la Grande-Bretagne.

Voici le mouvement du port de Batoum de 1893 à 1914 :

Pavillons.	Nombre de navires.	Tonnage.
Anglais . . . . .	4.287	7.362.320
Russe . . . . .	7.375	4.487.480
Français . . . . .	2.002	3.324.480
Austro-hongrois. . . . .	1.914	2.271.220
Allemand . . . . .	1.074	1.760.250
Grec . . . . .	2.272	1.225.345
Belge. . . . .	647	1.145.390
Italien . . . . .	531	604.720
Norvégien . . . . .	110	158.800
Hollandais . . . . .	68	146.600
Danois . . . . .	125	143.540

Durant la même période le mouvement du port de Poti a été le suivant :

Pavillons.	Nombre de navires.	Tonnage.
Anglais . . . . .	1.383	2.400.800
Austro-hongrois. . . . .	215	420.000
Allemand . . . . .	132	240.820
Français . . . . .	150	230.470
Grec . . . . .	135	190.830
Hollandais. . . . .	40	96.300
Italien . . . . .	60	94.400
Norvégien . . . . .	55	93.820
Belge. . . . .	20	50.150
Espagnol . . . . .	9	20.300

Voilà donc deux États, réunis par l'intérêt commun et alliés par un lien de solidarité puissante, qui n'est autre que la possession et l'usage de la même voie de circulation pour l'exportation de leurs produits, je veux dire, la grande voie (840 kilomètres) indivisible, de Bakou aux ports de la mer Noire, Batoum et Poti. Ces deux États partagent la même

fortune et font cause commune, tout en réglant leur régime sous des formes particulières d'autonomie, sans fusion ni fédération : une sorte de pacte non écrit, d'alliance ou une coopération dévouée. L'Azerbaïdjan a une constitution séparée de celle de la Géorgie, ce qui explique historiquement, géographiquement et surtout au point de vue religieux et ethnographique. La Géorgie, nous l'avons rappelé, a formé dès l'antiquité, et jusqu'à son incorporation dans l'État russe, un royaume avec des dynasties indigènes, passagèrement asservi aux conquérants étrangers, mais distinct des possessions de ces maîtres, Seldjoucides, Bouides, Mongols, Persans et Turcs. L'Azerbaïdjan fut aussi, parfois, victime des invasions et subit la servitude des grands empires voisins ; mais ce n'étaient que de petits khanats, condamnés à des vassalités temporaires, et en fait, ménagés par les vainqueurs.

L'immense majorité de la population, en effet, est musulmane de religion, et appartient à la race turco-tatare. Il n'y a pas à douter que lors de l'entrée des bolchevistes en Azerbaïdjan, les Arméniens n'aient apporté tout leur zèle à favoriser cette usurpation et à exercer des violences et, comme on l'affirme, à participer au massacre des habitants, qui n'y ont échappé que par la fuite en masse. Selon les termes du Mémoire de la Délégation de l'Azerbaïdjan à la Conférence, ils ont servi de « paravent » aux bolcheviks. L'Arménien Chaoumian, chef du soviet de Bakou, les aidait à « régler « leurs comptes nationaux » avec les musulmans de la province. Mais, au témoignage du Mémoire, l'éventualité de leur enrôlement dans les gardes-rouges modifia les sentiments des troupes arméniennes, commandées par leurs compatriotes Lalaïan et Aniayan, fit tomber en un instant leur zèle bolcheviste, et facilita la rentrée des troupes azerbaïdjanaises à Bakou.

Il convenait de rappeler très sommairement ces faits : ainsi comprendra-t-on, en présence de certaines nouvelles

tendancieuses qu'on persiste à propager, sans contrôle ni vraisemblance, la nécessité de réserver tout jugement sur le passé et sur le présent jusqu'à plus ample information. Les malheureux États de Géorgie et d'Azerbaïdjan, troublés et désorganisés depuis 1917, ont dû se délivrer tout seuls et rétablir l'ordre, assurer la sécurité de leur territoire, faire face à une tâche financière redoutable, grâce à une réserve d'énergie nationale et de richesse économique qu'il ne s'agit plus que de favoriser par la reprise des communications régulières par mer pour l'Europe occidentale, et par terre dès que la Russie sera sauvée de l'anarchie contre laquelle elle se débat. Le premier acte des gouvernements de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan a été de déclarer que ces États, en demandant d'être reconnus officiellement, s'engageaient à supporter leur quote-part extérieure de la Russie, en proportion de leur population et de leurs revenus. Ils régleront leurs relations politiques et économiques avec les Russes aussitôt que les usurpateurs à Pétrograd et à Moscou, contre lesquels s'était dressée la Douma démocratique, auront fait place à un gouvernement national fondé sur le vœu populaire. Telle est leur déclaration formelle et il n'y a pas à douter de leur sincérité, c'est la sagesse même qui la motive ainsi que la loi d'intérêt bien entendu.

Ce qui importe, avant tout, c'est de faire succéder au régime de l'occupation temporaire, et à l'administration provisoire, le régime normal de la liberté des communications et des échanges. En vertu de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Angleterre a été chargée d'occuper le Caucase à titre de mandataire de la Société des Nations : or il n'est pas douteux que, ici comme en Syrie, les délégués de la future Société, qui n'a pas encore de constitution officielle, n'aient à tenir leur intérêt particulier pour plus impérieux que toute considération sentimentale. On constate des immixtions à peine déguisées dans les affaires intérieures des États : contrôle des transports intérieurs, taxations des produits des-

tinés à l'exportation, droits de sortie, suspension des télégrammes privés, arrêt ou restriction des communications postales et des échanges commerciaux, qui motivent sans cesse les protestations et les réclamations des intéressés. Il n'est pas nécessaire de signaler une à une les vexations maladroites et les abus de pouvoir. Remarquons-le simplement. Nul ne peut supposer que ni l'Angleterre, ni nous, ni quelque autre puissance, vise un protectorat ou toute autre forme de tutelle, politique ou économique, sur ces contrées, et la Transcaucasie ne peut faire aucune distinction entre des puissances qui montrent envers elle une égale bienveillance, et qui ont à faire valoir des intérêts aux moins égaux et souvent supérieurs à ceux de la Grande-Bretagne. Une démarche de la France et de l'Italie suffirait pour modifier la situation. L'Italie, qui ne peut alléguer les mêmes intérêts que nous, y serait parvenue, assure-t-on ; elle aurait obtenu le retrait de mesures au moins maladroites, sinon illégales, ... en ce qui la concerne, naturellement. Cette mesure amicale ne pourrait-elle s'étendre à la nation alliée et amie à laquelle le Premier a formellement affirmé sa volonté inébranlable de témoigner sa gratitude et sa sympathie pour les services inoubliables qu'elle a rendus à la cause commune ?

Nous n'avons fait ici qu'effleurer le sujet, sans vouloir mettre en première ligne la participation spéciale de la France ou, si l'on préfère, des Français aux entreprises si considérables qui constituent la vie économique du Caucase, compagnies pétrolifères, mines, produits de l'agriculture et de l'élevage — coton, laine, soie — toute une valeur commerciale qui créé un courant d'affaires très actif entre le port de Batoum et Marseille. Entre ces deux ports existaient, avant 1914, des services réguliers et fréquents de nos grandes compagnies de navigation ; nos navires visitaient les escales de la mer Noire, et des bateaux-citernes venaient prendre à Batoum les chargements de pétrole, amenés à

quai par un canal parallèle à la voie ferrée de Bakou à Batoum. Chemins de fer, canal, aménagement des quais, services maritimes, tout est remis en état ; les conditions des échanges, les moyens de transport, la protection des étrangers et la liberté des transactions sont améliorés et garantis avec une parfaite sûreté. Si des obstacles accidentels subsistent encore, si la seule résistance des administrations provisoires, si l'hostilité sourde et le mauvais vouloir injustifiable des autorités ou des occupants temporaires, qui abusent d'une situation exceptionnelle, viennent aujourd'hui entraver les opérations normales du commerce, il y a là, ne craignons pas de le dire, une monstruosité. Mais il doit suffire d'un mot pour mettre fin, une fois pour toutes, aux agissements et à l'incompréhension de leur mission par quelques fonctionnaires mal inspirés, dont le seul devoir envers les Alliés serait, tout au moins, la neutralité, sinon la bienveillance, à défaut de sincère et amicale collaboration.

On conçoit quelle est l'importance de la constitution de gouvernements libres au Caucase, en droit de réclamer, par la reconnaissance officielle, la sanction du principe de la souveraineté territoriale qui permet à un peuple de « disposer de lui-même » selon la formule consacrée, c'est-à-dire, au point de vue économique, le droit de disposer de son bien propre en le faisant valoir, et d'en accroître la valeur en appelant les capitaux étrangers à assurer à ses richesses immenses une exploitation active et prospère. Ces peuples, dont l'un est peut-être un des plus anciens de l'Europe, ont su, après tant de vicissitudes, conquérir finalement leur pleine et complète liberté : ils ne demandent plus qu'à ouvrir leurs portes aux grands États du monde qui sauront, grâce à un peu de bienveillance et d'équité, proclamer et garantir leur droit de vivre indépendants et s'empresseront de s'associer à la haute fortune qui les attend, après leur délivrance miraculeusement accomplie, couronnement d'un glorieux passé.

## LES POPULATIONS CAUCASIENNES

### ORIGINES, LANGUES, CULTES, MŒURS ET TRADITIONS

La Transcaucasie, qui a tout au plus 10 millions et demi d'habitants, en comprenant le gouvernement de Stavropol, pourrait en nourrir 40 millions. Il y a trente ans, le nombre des Russes n'était que de 2 millions et demi ; avant 1858 on n'en comptait que 840.000. Les langues sont de toute origine, le géorgien n'ayant pu être rattaché à aucun groupe des langues indo-européennes, sémitiques et ouralo-altaiques. Le persan n'est parlé que par 1 p. 100 des indigènes : les dialectes en usage sont au nombre de 70. Plusieurs ont déjà disparu, entre autres, dans le Kouban, le groupe des Circassiens ou Tcherkesses, sauf la tribu des Adighès. Les Bjedouks habitent en petit nombre la région au sud d'Eka-terinodar. Les Abazes sont réduits de plus de moitié (72.000 au lieu de 150.000). Les Kabardes forment quelques îlots (32.000) au milieu des Tartares, Balkares, Nogaïs et Ourous-piatotzes, et des colonies de Tchèques et de Grecs, celle-ci au nombre de 10.000, dans le Caucase central, slavisé en partie par les Grands-Russiens. On compte dans cette contrée 30.000 Nogaïs, mêlés aux Kalmouks, 110.000 Ossètes, s'étendant jusqu'au bassin de la Koura ; ils sont chrétiens, mais pratiquent la polygamie. Dans le delta du Térék, près de Kizlar, habitent des Turkmènes, au nombre de plusieurs milliers. La majeure partie de la population est composée de Lesghiens, au nombre de 460.000, et de 206.000 Tchetchènes, au total

700.000. Ceux-ci sont musulmans-sunnites, ainsi que les Ingouches, les Galgaïs et les Karaboulaks, qui leur sont apparentés. Ils vivent, au sud et à l'est de Derbent, dans des *aouls* ou dans des abris creusés en montagne, analogues aux villages souterrains des troglodytes de la Cappadoce. Il faut remarquer qu'il y a, dans la vallée du Seihoun, au sud-est de Kaisarieh, une forte colonie d'Avjars, émigrés de Perse, comme ceux de la région de Batoum, qui se distinguent par leurs costumes ornés de broderies et par des coiffures féminines en tresses relevées en forme de couronne, parmi toutes les autres colonies de Circassiens, de Nogais de Daghestaniens et autres réfugiés dans le Taurus cilicien. Il ne faut pas les confondre avec les Avars, tribu lesghienne à laquelle appartenait le célèbre Pedro Schamyl.

Au nord-ouest de Bakou, sur le bas Térék, on compte 50.000 Koumiks et Laks, qui ont remplacé les Nogais, et 65.000 Tates ou Tadjiks persans. La plupart des tribus de l'Azerbaïdjan, soit plus des deux tiers, sont des Tatars émigrés au temps des invasions des Seldjoucides, des Mongols, des Turkmènes et des Sefférides, et en grande majorité appartiennent au rite chiïte, comme les Persans.

En Géorgie, la population, à part le groupe arménien, est exclusivement indigène. La race géorgienne, appelée à tort grousienne, est celle des Karthevelin et son nom ethnique est Kartoulis. Les Mingréliens, au nombre de 215.000, habitent la région à l'est de Poti. Les Svanes ou Souanes, qui habitent le territoire du haut Ingour, sont en voie de disparition, en raison de l'extrême insalubrité du pays. Les Iméréthiens, qui sont proches parents des Lazes, ou Gouriens, ceux-ci musulmans, inclinent peu à peu vers Tiflis. Les Odikhis, au nombre d'un million, font également partie du groupe géorgien.

Au sud-ouest du mont Kazbek, dans la région de Gori, sont les Kartaliens ou Karthli, qui professent le culte grec orthodoxe, ainsi que les Grousiens du district de Tiflis. Les



autres populations géorgiennes, peu nombreuses, sont les Khevsoures (7.000), les Pchaves (8.150), les Toukhs (5.000). A l'est, aux limites de la province de Bakou, sont les Tchetchènes, les Tates, anciennement persans, les Tartares chiites, pasteurs et agriculteurs, dont le domaine s'étend, au nord de Tiflis, jusqu'à la mer Caspienne. Les autres tribus se composent de 25.000 Kourdes, dont la moitié habitent le district de Zangezour. On y rencontre des Yézidis, païens adorateurs du *Melek Taus* ou *Taous*, et des Tsiganes, disséminés dans toute la Transcaucasie et vivant en nomades dans des campements. Le reste du territoire de la Transcaucasie est peuplé d'Arméniens, annexés à la suite de la réunion de la région de Kars et d'Ardahan au Caucase en 1878, ou réfugiés au temps de la domination turque (1).

Parmi les intéressantes légendes que cite le baron de Baye (2), qui a décrit tout le pays caucasien, il faut mentionner la tradition qui rattache le *Tour de la Jeune Fille*, à Bakou, à l'aventure de Zaïre, qui préfère subir la mort plutôt que de céder à l'Émir son père, et certains extraits de poèmes originaux, qui montrent l'âme populaire comme sensible et douce, exempte de toute mélancolie : « Le livre de ton destin est comme un jardin de rosiers : ouvre-le, car dans ce jardin les larmes du rossignol font fleurir les roses... » On croirait lire le joli livre du *Boustan*, du célèbre poète persan Sadi (2).

Les langues parlées actuellement par les différents peuples du Caucase sont restées, à peu d'exceptions près, dans l'état où elles se trouvaient il y a plusieurs siècles, avec une grammaire et un vocabulaire entièrement formés. Comme dans toutes les autres langues, les additions au lexique de mots d'origine étrangère introduits à la suite de

(1) P. BARRÉ, le Peuplement et la colonisation au Caucase. *Revue de Géographie*, août 1902.

(2) Baron de BAYE, Souvenirs de voyage au Caucase. *Revue de Géographie*, avril-mai et août-octobre 1901.

l'usage d'instruments, d'objets fabriqués introduits dans la vie publique et privée et dont la dénomination a été conservée, survivent avec quelques altérations peu sensibles. C'est ce qui est arrivé dans notre langage occidental, où l'on use sans cesse des langues mortes, grec et latin, pour qualifier des produits ou des matières qui doivent être ajoutés au dictionnaire : locomotive, automobile, photographie, téléphone, avion, pyroscaphe, cinématographe usités comme termes familiers, ainsi que les termes scientifiques, adoptés par les spécialistes.

De même la langue turque, très pauvre, s'est enrichie d'un grand nombre de mots d'origine arabe ou persane, et il en est ainsi des dialectes tatars des deux rives de la Caspienne. Le rameau ouralo-altaïque n'a d'ailleurs aucun rapport avec une prétendue langue dit scythique attribuée aux races du Pont-Euxin, qu'elle avoisinait sous ce nom, bien que certains auteurs aient prétendu y reconnaître un idiome slave. « On a souvent tenté, dit Hovelacque, d'identifier les langues du Caucase avec les langues européennes ou les langues sémitiques, mais cela a toujours été sans succès. Nous pensons qu'il faut les regarder comme complètement distinctes des autres groupes sémitiques, même du groupe ouralo-altaïque (1). »

Les deux seuls dialectes kirghiz parlés en Ciscaucasie sont le nogaique et le koumvaque, l'un au sud-ouest d'As-trakhan, l'autre en Daghestan. Les langues de l'Azerbaïdjan appartiennent au groupe iranien et au groupe tatar. Le groupe lesghien, le plus important, comprend le tcherkesse et le kiste. La Géorgie a sa langue nationale, dont les dialectes du Lazistan, de la Souanie, de la Mingrélie et de l'Iméréthie ne sont que des sous-groupes. C'est l'histoire de ces peuples qui permet de remonter jusqu'à leur origine commune, ou aux migrations qui ont peuplé leur territoire à

(1) HOVELACQUE, *la Linguistique*, p. 192.

travers les âges. La linguistique est une science toute moderne, et à vrai dire contemporaine de la découverte des textes épigraphiques et de leur déchiffrement : les anciens, qui confondaient tous les étrangers sous le nom de *Barbares*, ne leur attribuaient qu'un langage grossier et ne se donnaient pas la peine de l'étudier. Pourtant, malgré l'extrême diversité des dialectes, que Strabon estimait à 26 pour les Caucasiens, et à 70 pour tous les groupes, la distinction était déjà alors établie entre les Ibères et les Albaniens primitifs, au point de vue de la race et des institutions, mais sans observation exacte et directe.

« Les langues caucasiennes, dit Lenormant, se divisent en deux groupes, septentrional et méridional. Le premier se subdivise en trois rameaux : *lesghien*, dont on peut citer comme type l'avar, le kasi-koumik et le kourien ; *kiste*, représenté par le tchoutche le tchetchenze, et l'oude, ainsi que d'autres dialectes qui leur sont étroitement apparentés ; enfin le *tcherkesse* ou circassien, qui contient à lui seul presque autant d'idiomes que les autres subdivisions de la famille. Quant au groupe méridional, il comprend d'une part les langues kartvéliennes, telles que le géorgien, le plus grammaticalement développé des idiomes du Sud du Caucase, et le seul qui ait une culture littéraire ; l'iméréthien, le mingrélien et le grousien, de l'autre le laze et le souane.

« Ce groupe est d'une grande unité, et les langues qui le composent remontent sûrement à une origine commune. L'alarodien des inscriptions cunéiformes du pays de Van et de l'Ararat devra, selon toutes les probabilités, y être rattaché et en fournira un type dans l'antiquité. » Mais c'est là une matière de la linguistique savante, et cela ne concerne en rien les origines ni les caractères anthropologiques.

Le même savant fait rentrer dans le groupe iranien l'ossète qui se divise en plusieurs dialectes, malgré le peu d'étendue actuelle du territoire de ces tribus, qui paraissent avoir été comprises sous le nom primitif d'Albaniens par les

auteurs grecs et sous celui d'Aghovan par les auteurs arméniens (1). Il faudrait une étude spéciale pour remonter aux origines des populations de la Transcaucasie, en tenant un compte important des migrations des tribus d'origine asiatique qui ont altéré l'unité ethnique de la race primitive. Les géographes classiques, Hérodote et Strabon, s'accordent à rejeter les Scythes au nord de la chaîne centrale et de la Caspienne ; le territoire historique des *Sakæ* ou Saces, vaincus par Cyrus, devrait être identifié, d'après Kiepert, avec celui de la dix-huitième des satrapies établies par Darius, fils d'Hystape, comprenant les Saspies, les Alarodiens et les Matiens, en y ajoutant le bassin du Kour, au delà de la Sakasène proprement dite, [au nord de l'Arménie ou pays des Manni, l'Ourarti des textes assyriens (2).

Dans son *Introduction à l'étude des races humaines*, Quatrefages se rallie à l'opinion d'Alfred Maury, qui admet que les langues caucasiennes offrent une première phase du développement des idiomes qui devaient aboutir aux langues iraniennes : ce serait, suivant lui, l'anneau qui relie les langues à flexion aux langues agglutinatives (3).

Il y a tout un ordre de considérations que les historiens abordent et qui ont trait aux conceptions mythologiques des premiers âges, sur les origines de la métallurgie, d'après les dires des auteurs anciens : on se fonde sur les traditions des peuples de langue ouralo-altaïque, comme les Finlandais, auxquels les Slaves et les Lithuaniens ont emprunté le mot qui désigne le fer, dont le travail primitif a laissé des traces dans le pays des Tchoudes de l'Asie centrale, également ougro-finnois, par des *tumuli* et des galeries de mines abandonnées qui remontent à une haute antiquité à en juger par l'état de pétrification du bois qu'on y trouve.

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, t. 1, pp. 347 et 358.

(2) *Ibid.*, p. 295.

(3) GAILLARD, *le Mouvement panrusse et les Allogènes*, p. 52.

Lenormant n'hésite pas à rapprocher le nom de Tchoudes de celui des Thyssagètes, les mineurs et les métallurgistes de l'Oural aux temps préhistoriques, et de voir en eux, ainsi que chez les anciens Arimaspes, que les légendes populaires faisaient disputer l'or aux griffons ou dragons et dans la tribu au caractère sacré des Argippéens, les fournisseurs des colonies milésiennes du Pont-Euxin, qui atteignaient par leurs convois la Sibérie méridionale. La région entre Tobol et l'Irkysch était sans doute le pays des Issédons qui livraient l'or extrait des gisements de l'Altaï, et c'est le commerce des métaux précieux, or, fer, cuivre et bronze, comme il le rappelle, qui enrichissait les marchands d'Olbia, de Panticapée et de la Colchide; c'est de la navigation des Argonautes que les Phéniciens avaient précédé dans la fréquentation de ces rivages.

Dubois de Monpèreux va plus loin encore. Il assimile les anciens Scythes aux Tchoudes, tribus-finnoises établies sur les rives du Dniper inférieur et la mer Noire, principalement autour d'Olbia; ce sont, affirme-t-il, les Scythes Borysthénites, les Agathyrse d'Hérodote : « Leurs tribus s'étendirent plus à l'est jusqu'au Volga, et là, entre ce fleuve et le Don, sont les Bondiniens-Géliens. Le nom de Tchoudek-Dieloglazy (Tchoude aux yeux bleus) peint l'effet que produisent, au premier coup d'œil, les yeux de cette race. Tels sont les vrais Scythes tchoudes ou finnois, dont les Grecs, qui ne pouvaient écrire ou prononcer le mot *tchoude*, ont fait *Skythe*... »

Il y a là toute une question de phonétique qui n'est pas encore résolue. Dans son *Histoire ancienne de l'Orient*, Maspero a expliqué la formation de l'alphabet cadméen avec les 22 lettres de l'alphabet phénicien, auxquelles s'ajoutèrent des lettres dites palamédiennes : « Les gutturales douces et les semi-voyelles des langues sémitiques, dit-il,

(1) *Voyages au Caucase*, t. IV, p. 357.



qui n'avaient que faire dans les idiomes helléniques, furent transformées en voyelles véritables. » D'après la prononciation figurée par les alphabets archaïques de Théra, il montre que l'*ypsilon* se traduisait par la diphtongue *ou* aussi bien que par un *y*. Il n'y aurait donc aucune invraisemblance à la transcription de *Tchoudes* par *Skouthes*, selon les articulations primitives dans les dialectes parlés dans les diverses régions, l'éolien, le dorien, l'ionien ou le phrygien et le lydien.

A ces aperçus ingénieux, il faut ajouter ceux du baron d'Ecksctein, qui voit dans les populations des Tybaréniens, des Chalybes et des Mossynèques, les héritiers des tribus des Toubal et des Meschech et les proches parents des Sypérites, les anciens Saspîres, cités par Strabon et Hérodote, intermédiaires pour le commerce des pierres précieuses, et qui ont laissé leur nom au saphir. D'ailleurs, ce nom s'est appliqué primitivement au *lapis-lazuli*, appelé *sam-tu* en chaldéen, et qui ne se trouve plus que dans la chaîne du Paropamîse. Mais tous ces rapprochements par voie d'induction et d'hypothèse n'éclaircissent en rien la parenté des populations actuelles de la région caucasienne avec les antiques tribus dont l'histoire est totalement inconnue et dont il ne subsiste que de vagues légendes et des mythes étrangement déformés dont il est impossible de déterminer la source primitive. Les auteurs grecs n'ont eu connaissance que par oui-dire des mœurs et de l'état social des indigènes les plus voisins de la côte, et c'est à l'époque byzantine seulement que la géographie et l'histoire fournissent des faits positifs, sans que la période intermédiaire, sauf pour l'Ibérie, la Géorgie proprement dite, puisse être reconstituée à l'aide de textes formels et dûment contrôlés.

Au sixième siècle avant notre ère, Scylax décrivait le Caucase en énumérant les populations du littoral du Pont-Euxin dans l'ordre suivant : les Sauromates, les Maètes, aux

abords de la mer d'Azof (Palus Mœtide), les Sintes, jusqu'à Anapa, les Kurkètes, au sud de ceux-ci, jusqu'à Torikos (aujourd'hui Ghelion-Djik), les Hénioques, au nord-est de Dioscurias, colonie des Milésiens, et les Colches, entre les Hénioques et la vallée du Phase (le Rion).

Strabon y ajoute les peuples de l'Ibérie et de l'Albanie, Zyghes (Djibeks ou Adhigés, et d'autres tribus), qu'il décrit sommairement. Arrien omet les Hénioques et cite d'autres peuples : Sanighes, Abaski, Apriles ; Procope, dont la description de l'Akhbasie est très exacte, mentionne les Zeckis, mais les place sur le Bosphore cimmérien. Dans Constantin Porphyrogénète, on trouve en outre les Alains ou Ossètes, qui sont les Assen-Tass du moyen âge ; leur nom est Ir ou Irones et leur pays l'Ironistan. Au dixième siècle, Massoudi place derrière les Alains du Kouban, les Ademd'hat (Adémi), et les Kecheks, qui dit-il, appartiennent à la religion des Mages. Il note que les Ossètes appellent les Tcherkesses ou circassiens du nom de *Kasakh* et que les Mingréliens leur donnent celui de Kachaks. Ce sont, d'après Dubois de Monpéroux, les Zykhs de Constantin qui avaient primitivement le nom de Kecheks : ce serait aussi sans doute l'origine du nom de Kosak.

C'est au treizième siècle que les Tatars, repoussés par l'invasion Mongole, viennent s'établir en Crimée (1237) ; le tribu tcherkesse des Kabarda, faisant partie des envahisseurs, s'installe en Caucasic, en se transportant par mer à Soudjouk-Kalé avec son chef Abdou-Khan, et s'établit à l'embouchure du Kouban. Un voyageur génois, George Interiano, a décrit les Kabardins au seizième siècle. Le culte des tribus tcherkesses était une sorte d'animisme avec adoration des puissances de la nature, entre autres des arbres, comme *Melissa*, protectrice des chênes. Leur fête religieuse était celle de *Méréima*, la Mère de Dieu, où l'on peut aisément deviner une transposition des au-

teurs chrétiens en terre païenne. Les autres dieux étaient *Séossieis*, le Voyageur ; *Thiebsé*, protecteur des forgerons et d'autres divinités ; *Nockatché*, *Yenifa* et *Mesté* avaient donné leur nom à un jour qui leur était consacré. Les fêtes étaient nombreuses ; il y avait des cérémonies où l'effusion du sang était pratiquée à titre d'expression, d'une douleur suprême, mais pas de sacrifices humains (1).

Un grand nombre d'historiens anciens et modernes se sont attachés à suivre, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, les transformations que la domination étrangère a pu opérer chez les peuples du Caucase et à rendre compte des évolutions qu'auraient pu provoquer aussi bien les invasions des conquérants étrangers, apportant un élément exotique dans la nationalité originelle, que les émigrations des indigènes, faisant place aux nouveaux occupants. Cette étude serait intéressante, mais peu sûre, car le fond n'a guère changé depuis l'antiquité, et la continuité de la vie du peuple géorgien est suffisamment démontrée par sa littérature nationale et par les relations historiques de ses annalistes, pour témoigner de la permanence du germe primitif dans la race, la langue et la mentalité populaires. Seules les mœurs changent à travers les âges, comme en tout pays.

Le nom ethnique seul a été modifié depuis que les descriptions des géographes anciens ont esquissé, plus ou moins exactement, l'état social des peuples de l'Albanie et de l'Ibérie, connus avant les âges classiques sous la vague dénomination de Scythes, ou plutôt Skythes. Ils n'ont pu avoir que des données confuses sur les races de l'Asie, et ont ignoré les fameux Khétas ou Khatti des textes égyptiens et assyriens, qui disparurent à la fin du huitième siècle, 150 ans avant la grande invasion des peuples scythiques qui provoqua la chute de Ninive. La race géorgienne

(1) DUBOIS DE MONPÉREUX, *Voyages au Caucase*, t. I, p. 163.



tout entière, Svanes, Lazés, Mingréliens, Imères, porte, comme il a été dit, le nom générique de Kartvéli ou Kartaliens : l'alphabet géorgien est dérivé de l'écriture arméenne, c'est-à-dire de la région de l'antique Mitani ou de l'Aram Nahranaïm (des Deux-Rivières), avec quelques compléments tirés des alphabets zend et pehlvi. Il n'a aucun rapport avec celui des Haïkans ou Arméniens, ses voisins directs, ni comme écriture ni comme langue, les deux peuples n'ayant pas la même origine ethnique. L'originalité de l'architecture géorgienne ne fait de doute pour personne. On la constate dans les anciennes chapelles, creusées dans le tuf volcanique, différentes des temples rupestres des Cappadociens, datant de l'époque néo-grecque ou byzantine. On a trouvé aussi de nombreux dolmens et des refuges de troglodytes dans la Kartalie montagneuse. Quant aux maisons et aux habitations des autochtones, elles n'ont pas changé depuis deux mille ans. La passion du peuple pour les arts, le chant, la danse, a été constatée de tout temps chez ce peuple arrivé de bonne heure à un état social supérieur au milieu de tribus moins avancées, dont il est séparé par des remparts naturels presque infranchissables.

Les Souanes ou Svanes se donnent le nom de Chenau et occupent le territoire des anciens Colches, dont le nom se retrouve dans Kolaki, à 80 kilomètres de la mer Noire, près de Martriti ; le nom de Nakolakévi est dérivé de cette racine. Dubois de Montpéroux identifie cette ville, située entre le Cyanus et l'Hippus, d'après Pline, à la primitive *Æéa*, où fut la cour du roi *Æétés*, père de *Circé* et de *Médée*. On a dit qu'*Archéopolis*, dont on voit encore les ruines, en occupait la place, mais c'est *Charopan* qui se vante d'être l'antique *Colchos*. Le même savant auteur veut voir dans *Koulp*, à 35 verstes de *Sulaki*, dans la riche vallée ferrugineuse de l'*Indja*, qui a sa source au mont *Gogdag* (1), une

(1) *Voyages au Caucase*, t. III, p. 20, et t. IV, p. 136.

déformation du nom de Khalybes. C'est assez conforme à l'opinion du baron d'Eckstein et de François Lenormant, qui ont signalé l'origine asiatique des corporations d'ouvriers métallurgistes de l'antiquité, notamment les Telchines et les Khalybes, dans les vagues contrées appelées Gog et Magog.

Dubois de Montpéreux désigne les Géorgiens primitifs sous le nom biblique de *Tubal*, que Flavius Josèphe applique à l'Ibérie, en adoptant la légende du premier roi Thogarmos. Lenormant voudrait faire des Madaï et des Magog les ancêtres des Méotes et des Ossètes; mais toute cette mythologie ne repose sur aucune donnée sérieuse et les textes assyriens ne précisent rien quant à l'ethnologie des nations asservies ou emmenées captives par les fameux conquérants dont les inscriptions mentionnent les exploits. Quant aux prétendus Khalybes ou Alybes, le mot *koulp* est arménien et désigne des mines (*gogphi*). Il faut considérer avec le même scepticisme la tradition géorgienne qui place à *Quamli*, près du couvent de Ghélathi, la roche où fut enchaîné Prométhée, dans la vallée de Tsalsitilo.

Nous nous dispenserons donc de suivre ces auteurs dans leurs enquêtes trop fantaisistes à travers la préhistoire; contentons-nous de relever les noms des petites cités dont on a pu établir l'identification à l'aide des géographes grecs et byzantins. Pour la Colchide, décrite par eux sous le nom d'Egrissi, ils avaient substitué à la dénomination classique de Sarapanes celle de Khotatissium (Koutaïs). A Rhodopolis avait succédé Oukliomirou; à Marino, Iskhénitzkali; le Cyanus ou Rivière-Bleue est devenu le Tchokhour; les Colches, des Missimianes; les Apsiles, des Abazes; la Skymnie, dans les hautes vallées de l'Hippus, s'appelait le Letchkoum (pays des Lichton ou Missimianes), et les Lazes ont remplacé les Tsanes, Zudrètes et Makhelones, peuplades qui n'ont jamais eu d'histoire.

Il est donc inutile, en dehors des princes et monarques

mentionnés par les annales authentiques, de chercher à établir des généalogies hasardeuses et des parentés contestables. Rien ne prouve une filiation directe, pas plus la qualification des tribus que leur langage, puisque la généralisation d'un idiome a pour cause essentielle non pas la domination temporaire d'une dynastie, comme il est arrivé pour les envahisseurs francs, visigoths, burgondes, dans les Gaules, l'Italie et l'Espagne, où le latin s'était maintenu après quatre siècles d'administration romaine et a survécu jusqu'à nos jours, mais les nécessités des communications dans des régions limitées par leur configuration physique à un territoire qui devint ce qu'on appelle une patrie et où se constitue une nation. Race, langue et territoire, tout s'unifie dès lors avec le mot de « peuple », et l'histoire est le lien qui détermine la nationalité : c'est ce que Renan a su démontrer irréfutablement.

On peut donc considérer les peuples du Caucase comme formant non pas une race, mais une nation, ou, si l'on préfère, un groupe de populations ayant vécu côte à côte et restées indépendantes, en gardant jusqu'à ce siècle leur physionomie particulière, qu'elles se rattachent ou non aux autochtones des temps primitifs. Il est évident que les siècles ont modifié peu à peu la mentalité des indigènes, même chez ceux qu'on peut supposer apparentés à des races antiques ; les traditions, sans être un élément négligeable, n'ont qu'une valeur relative, et en cela le témoignage des annalistes n'est pas un argument décisif. J'ai plus que personne le respect du document historique ; mais il n'y a pas dans ces contrées un ensemble de documentation monumentale comparable à celui de l'Égypte ou de l'Assyrie, de la Chaldée et de la Susiane, de l'Iran, de la Grèce et de Rome ; ce n'est qu'une petite série des textes qui doit faire foi, en comparant les récits des auteurs arméniens avec ceux des auteurs géorgiens, qui furent les véritables témoins des faits, et en y ajoutant quelques documents : textes arabes

et persans. Ce travail énorme a été accompli par Brosset et Dulaurier ; on peut y ajouter foi, mais cela n'éclaircit en rien la préhistoire et les origines restent encore confuses, ce qui, d'ailleurs, n'a qu'une importance très secondaire. Même Hérodote et Strabon, sous le voile de récits et de relations d'auteurs anciens, ne méritent que peu de créance.

Les légendes qui font remonter aux frères Kartlos et Haïk, descendants de Japhet, les premières dynasties géorgiennes et arméniennes ont à peu près la même valeur que celles qui font d'Hercule, d'après Diodore, le père de la race gauloise, sous prétexte que le héros phénicien, de retour d'Hispanie, alla fonder Alésia et épousa la fille d'un chef dont il eut un fils, appelé Galatès, et que l'allégation, rapportée par un autre chroniqueur, que la race franque descend d'un fils d'Hector, nommé Francus. Un autre n'a-t-il pas rattaché la famille slave tout entière à des ancêtres communs, les trois frères Cek, Rus et Lek, dont on ignore le père ? C'est par trop simpliste, et les moindres tribus sauvages en font autant en divinisant leur *totem*.

C'est le culte des astres qui apparaît dans les premiers siècles où l'on constate l'état social et les mœurs des populations caucasiennes. La conversion au christianisme date du règne du roi Mirian, en 276, par l'apostolat de sainte Ninon : il y avait alors un temple d'Armozd (Ormuzd) qui fut détruit, ce qui laisse supposer que ce pays, à la suite de la conquête persane, avait adopté le mazdéisme. Strabon, qui vivait au temps de Polémon, fils de Zénon de Laodicée, marié à Pythodoris, fille de Pythodoris de Tralles, a résumé l'histoire antérieure à l'avènement d'Ason, fils de Jered, originaire de Macédoine, installé gouverneur par Alexandre, avec une garnison de 2.000 Grecs concentrée dans quatre places fortes. Le fondateur de la dynastie est Pharnavaz, descendant d'Ouphoos, roi des Kartles, tué en défendant sa patrie, et dont le fils, Sorimag, délivra l'Ibérie de la tyrannie d'Ason, avec l'aide du prince persan Mirvan ; c'est sans

doute alors que les idoles Aininé, Dadeni et Sadeni, qui paraissent avoir été des divinités locales, avaient été remplacées par le culte du feu. Les annales empruntent aux légendes orientales les récits des lointaines invasions des Touraniens ; tout atteste, d'ailleurs, des influences persanes, mais aucune tradition ne remonte jusqu'aux colonies helléniques du sixième siècle.

Il n'est pas douteux que l'état prospère de l'Ibérie ou de la Géorgie ancienne n'ait été la cause de son rapide développement et de sa formation en royaume indépendant. Au temps de Strabon, sans doute à la suite du développement des brillantes colonies milésiennes, le commerce de la mer Noire avait acquis une activité qui s'était accrue encore par le commerce avec l'Asie centrale, dont le principal débouché était Dioscurias (aujourd'hui Isgaur) sur la côte orientale, et Théodosie, Olbia, Panticapée et Phanagoria, des bouches du Don à celles du Danube. Les côtes de l'Anatolie possédaient les ports de Sinope et d'Amisa (Samsoun). C'est par le Caucase que pénétraient jusqu'aux rives du Pont-Euxin les riches étoffes de l'Inde, ainsi que les esclaves, dont les Skythes étaient les meilleurs pourvoyeurs. A Dioscurias, dit cet auteur, on parlait soixante-dix langues différentes ; les épices, les parfums, les soieries, les perles et l'ivoire y étaient transportés par des caravanes à travers le pays des Parthes, de l'Indus à la mer Caspienne, et jusqu'aux bouches du Cyrus (le Kour), et, de là, amenés par chariot jusqu'au Phase (le Rion), où ils étaient chargés sur des barques et dirigés sur la mer Noire. « Ce commerce, dit La Primaudière, avait fait de l'Ibérie une des contrées les plus peuplées et les plus opulentes de l'Asie (1). La traversée du Cyrus au Phase, qui était de cinq journées, n'était pas sans difficultés. Les peuples de ce pays, renommés par leur brigandage, attaquaient souvent et pillaient les cara-

(1) *Études sur le commerce au moyen âge*, p. 12. Paris, 1848, in-8.

vanes ; des éboulements de neige, obstruant les passages des montagnes, ensevelissaient quelquefois les voyageurs ; mais ces dangers n'arrêtaient point les marchands grecs et encore moins les habitants du Caucase, qui se chargeaient de conduire les marchandises d'un fleuve à l'autre et retiraient de ce transport de grands profits. » Ils étaient si riches, dit Strabon (XI, 19, § 62), qu'ils avaient de l'or dans leur parure. — Isgaur n'existe plus comme mouillage, toute la cité d'Akhbasie étant inabordable aux époques où souffle le *bora* (1), qui descend en rafales des collines qui séparent les steppes caucasiennes de Novorossisk. Anapa est de même désertée pour cette escale, bien protégée.

A la chute de l'Empire grec, cette route fut abandonnée pour l'ancien itinéraire des Phéniciens gagnant l'Euphrate par le golfe d'Alexandrette ; la marine des républiques rivales d'Amalfi, de Pise, de Gênes et de Venise s'accrut prodigieusement par le commerce avec l'Orient et avec l'Inde, qui avait été le monopole des Tyriens, des Giblites et des Sidoniens, et qui passa des Grecs aux Latins.

Si les Géorgiens modernes n'ont pas hérité de la prospérité des Ibériens primitifs et des Colchidiens, c'est par le fait lamentable de la dépopulation qui a suivi l'occupation du territoire par les Mongols et les Turcs, et qui les força, en présence des menaces de plus en plus redoutables des Osmanlis, à recourir aux Russes, après avoir lutté de 1722 à 1783 contre les successeurs de Pierre le Grand, qui trouvaient dans la Transcaucasie la voie directe pour avancer leur poussée vers le bassin du Tigre et de l'Euphrate.

N'ayant pas le dessein de retracer ces phases compliquées, d'une durée de deux mille ans et plus, de la période historique d'évolution d'où sont sorties les nations contemporaines, nous ne signalerons que les événements les plus mé-

(1) RECLUS, admet que le mot *bora*, qui est usité à Trieste pour désigner le vent de terre, a pu être introduit en Géorgie par les marins génois.

morables d'après les annalistes les plus éclairés et les plus importants (1). Ce savant travail a été accompli il y a presque un siècle par un écrivain des plus consciencieux et des mieux documentés, Brosset, dans son *Histoire de Géorgie*. Cet ouvrage, en 6 volumes in-8°, contient les textes les plus authentiques concernant la vie du peuple géorgien depuis les temps primitifs jusqu'à son annexion brutale à l'Empire russe par un ukase d'Alexandre I<sup>er</sup>, annulant le traité conclu en 1783 entre Héraclius II et la Grande Catherine, qui laissait à la Géorgie son statut national, mais la plaçait sous le protectorat de la Russie pour défendre son territoire contre la Turquie et la Perse. Ce n'était en somme qu'une alliance sous forme de vassalité, et la violation du pacte rendait aux Géorgiens leur liberté absolue, qu'ils ont revendiquée depuis un siècle et qu'ils ont proclamée définitivement en 1918 lors de la chute de l'Empire des Tsars et de la désagrégation qui a suivi l'usurpation bolchéviste, dont la tyrannie n'a pas été moins odieuse. En fait, la Transcaucasie n'a jamais été soumise à la Russie ; elle a courageusement protesté contre l'inexécution d'un contrat librement consenti et jamais observé par les Tsars. Elle est libre et a résolument proclamé sa souveraineté, au nom d'un peuple qui a reconquis son droit absolu de disposer de sa destinée. C'est ainsi qu'il prend sa place dans la Société des Nations au même titre que les États démocratiques autonomes et indépendants. La Conférence statuera : on attend son verdict avec confiance, en toute équité et en toute loyauté.

Notre dessein n'est pas de commémorer les fastes du petit royaume qui fut représenté par ses dynasties nationales, celle de Pharnavaz, allié des Macédoniens et d'Artocès, allié des rois du Pont ; ancêtres des Bagratides, qui succombèrent sous l'agression des khalifes de Bagdad. David III,

(1) Voir notamment les savants ouvrages de Brosset, *Histoire de la Géorgie*, 3 vol., 1844-58, et des *Rapports sur un voyage archéologique dans la Géorgie et l'Arménie*, 3 vol., 1844-58.

aidé par les Khazars, put relever la Géorgie (1089), après avoir secoué leur joug. Mais l'invasion mongole asservit de nouveau la nation et ce n'est qu'au quinzième siècle que se reforment les royaumes de Karthli, de Kaketh et de Gourie ; ce malheureux partage laisse le pays à la merci des Osmanlis et des Perses, qui l'occupent tour à tour jusqu'à ce que la Russie, de 1722 à 1802, intervienne pour s'adjuger, comme on l'a vu, tout le territoire caucasien. Telle est cette lamentable histoire, dont la plus belle page est le règne de la célèbre Thamara, la vraie héroïne nationale (1184-1212), dont le peuple vénère la mémoire comme personnifiant sa glorieuse patrie. C'est dès cette époque que la littérature géorgienne jette un brillant éclat par son grand poète Shota Roustadéli, le plus ancien de toute une lignée d'écrivains, de savants, de poètes et d'artistes dont la Géorgie a le droit de s'enorgueillir : Kazbeth, Eristhovi, Ilia Tchavtchavadzé, Sava Soukhan Orbeliani, Tsérétéli, etc., etc.

En Iméréthie, le pays est très pauvre. Le servage n'y a été aboli qu'en 1864 et les natifs ont émigré en masse sous la poussée moscovite. Les Lazes, proches parents des Imères et des Mingréliens, occupent en majeure partie la rive turque entre Batoum et Trébizonde, le bassin du Tckorouk, dont la richesse minière a été constatée, mais ne donne lieu à aucune exploitation importante. Les poésies populaires et le langage, mêlé de mots grecs et turcs, attestent la parenté des trois groupes géorgiens : les Lazes musulmans ont des colonies en Asie Mineure et à Constantinople, où ils se livrent au commerce ; ce sera un élément précieux de prospérité dès que le Lazistan sera restitué à l'État géorgien.

La Mingrélie avait une grande richesse forestière, mais le déboisement des vallées a restreint son domaine à la région montagneuse. Le Rion était navigable jusqu'à Koutaïs, en 1737 : Strabon assure que les vaisseaux le remontaient à une distance de 150 kilomètres de la mer. La vigne pousse au hasard, en s'enlaçant aux troncs des arbres ; le vigneron



ne coupe que les branches basses, le reste est la proie des oiseaux. Il en était ainsi aux temps mêmes de Strabon. C'est dans cette région qu'on a signalé les plus beaux types, blonds ou bruns.

Les Svanes, jadis opprimés par leurs princes ou *dadians*, les anciens rois du pays, ont formé, avec les Svanes libres, qui n'avaient pas de seigneur féodal, un groupe étroitement uni où les assemblées sont constituées d'après le principe de l'égalité du suffrage et de l'obligation du vote à l'unanimité, qui rappelle les règlements des Diètes de l'ancienne Pologne. Reclus assure que les femmes se bâillonnent par un col remontant qui les empêche de respirer le souffle de l'Esprit malin : mais ce n'est peut être qu'une précaution utile contre la malaria qui sévit dans le pays. D'ailleurs le fait n'est pas général; il pourrait cependant être assimilé aux survivances d'anciens *tabous*.

Au nord et au centre du Caucase, les Tcherkesses Adighé se divisaient en trois classes, à peu près comme les Kourdes Assiréti, princes, nobles et paysans guerriers. Ils ont de nombreuses divinités des airs, des eaux, des forêts, des arbres fruitiers; ils appliquent la loi du talion. Leur costume est d'une élégance extrême; ils pratiquent entre eux le *tléouck*, sorte de fraternités de combattants, et accordent le droit d'asile aux criminels, comme dans les anciennes Kadesh du pays de Chanaan. Les luttes de ces tribus indomptables contre les Russes ont duré vingt ans, de 1839 à 1859 : c'est leur émigration en masse, et celle des Abazes ou Absouas et des Tatares Nogaïs, qui a permis aux Russes de coloniser leur territoire. Les Nogaïs étaient venus en Crimée en 1780, au nombre de 2.000 familles, précédés par les cosaques de l'ataman Nekrasor, encore appelés Nékrasowski. En 1793, 3.000 cosaques du Bas-Dniépers' étaient établis sur les rives du Kouban, malgré la résistance acharnée des Tcherkesses. La colonisation officielle avait fixé les postes dans la distribution des terres, comprenant 130.000

hectares : 1.315 pour un général, 436 pour un officier supérieur, 218 pour un officier subalterne et 33 pour un cosaque.

Ces dépossessions iniques évoquent le souvenir des premières émigrations des peuples de l'Europe centrale, où les Slaves, qui occupaient toutes les contrées de l'Elbe et de la Vistule, furent refoulés vers le bassin du Danube, où ils purent échapper à la germanisation forcée. Les Kabardiens, proches parents des Tcherkesses, sont également païens. Ils adorent Chiblé, dieu de la foudre, de la guerre et de la justice. Ils ont été refoulés peu à peu jusqu'au Bas-Térek ainsi que le reste des Nogais. Ces derniers, nomades, qui comptaient 70.000 individus, ne sont plus que 30.000 et campent sous des tentes de feutre. Les Kabardiens, qui ont gardé le régime de la propriété des terres en commun, pratiquent l'élevage. Les Ossètes, au nombre de 40.000, race très mélangée qu'on a assimilée aux Alains, vénèrent saint Nicolas et le prophète Élie, et sont agriculteurs. C'était chez eux qu'on recrutait des mercenaires. Les Tatars Kiptchak avaient jadis pour capitale Madjari ; c'est la ville élégante et riche de Vladikaukase qui est le chef-lieu administratif de la Ciscaucasie ; Iékaterinograd est également un centre militaire où résident des sotnias de cosaques. Sur le Kouma, Patigorsk est célèbre par ses sources thermales, au nombre de 20, s'étendant sur une superficie de 40 kilomètres carrés. Kislav possède des vignobles fameux.

En Azerbaïdjan on trouve des sectes russes venant de la Tauride, réfugiées de 1830 à 1840, les *Molokanes* ou mangeurs de lait et les *Doukhobortzi*, ou lutteurs pour l'Esprit.

A l'est des Osses et des Kabardes sont les Tchetchènes du Daghestan, sunnites, au nombre de 140.000. Beaucoup des leurs ont émigré en Arménie après la soumission de Schamyl. Les Lesghiens, que les Arméniens appellent Likes ou Lekses, ont 55 tribus, et sont au nombre de 500.000. On les qualifie, comme les Yézidis, d'adorateurs du diable,

parce qu'ils pratiquent des rites de conjuration qui peuvent avoir pour origine les traditions de la magie assyro-persane. Les Koubitchi, qui s'appellent entre eux *Frenghi*, sont moins de 2.000; c'est la plus pacifique de toutes les tribus caucasiennes. Les Tatars Koumikes habitent aux environs de Petrofsk, sur la Caspienne, qui a remplacé Tarkou, nom incontestablement hétéen, qui rappelle ceux de plusieurs localités caucasiennes. Derbent (13.775 hab.) est un centre agricole très prospère ainsi que Kouba; on y compte environ 50.000 Tatars Koumiks. Lua Koïson, aujourd'hui Ghimri, est la patrie de Pédro Schamyl et Gounil le lieu de son dernier refuge. Khoumzak, qui fut la capitale des Avars, n'est plus qu'une ruine. Les Tates, Tchèches et Tadjiks, dans la région de Bakou, sont d'origine persane, mais on a vu que leur nombre était très réduit.

Les tribus lesghiennes du Daghestan, qui comptent 300.000 individus, sont agricoles, mais le sol arable a peu d'étendue. Les Tatars musulmans de l'Azerbaïdjan avaient le nom primitif de Khazars; ils parlent un dialecte turc, et sont les plus avancés en civilisation de tous les Tartares du Caucase; ils ont plus de rapports avec les Persans qu'avec les Ottomans. Les femmes ont la figure découverte: la tolérance de ces tribus, qui sont sans doute issues de races guerrières des Koumans et des Petchénègues, est exemplaire, et c'est par le nom *arab*, donné à plusieurs de leurs bourgs, qu'ils se distinguent des sunnites et des chiïtes, qui habitent les mêmes contrées.

Entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie, Barbalo forme un centre ethnique où l'on trouve, à côté de Svanes, Pchaves, Touches, Khevsoures et Tchetchènes, des tribus mélangées en partie de Grousiens et de Lesghiens. Le nom des Khevsoures signifie « gens des gorges ». Les Pchaves parlent un dialecte grouisien, sont superstitieux et incultes.

Les Khevsoures recherchent les noms de baptême poétiques: « rose, perle, fille du soleil, soleil du cœur », et

« lion, panthère, loup, etc. ». Ils ont la passion des étoffes aux couleurs brillantes.

« Les jeunes hommes, dit Reclus (1), pratiquent la formalité de l'enlèvement, comme si la fiancée ne leur était pas destinée depuis longtemps, et quand le mariage est conclu, même célébré par des festins, les époux évitent pendant des semaines et des mois de se laisser voir ensemble. D'ailleurs, les divorces sont fréquents et l'exemple des mahométans a fini par introduire la polygamie dans maintes familles Khevsoures. Très fiers d'être chrétiens, les Khevsoures le sont d'une manière originale. Leur dieu principal est le dieu de la guerre, mais parmi leurs dieux et leurs anges ils ont aussi la mère de la Terre, l'Ange du chêne et l'Archange de la prospérité. Ils célèbrent le vendredi comme les mahométans, refusent de manger du porc, abhorrent les coqs, vénèrent les astres sacrés, offrent des sacrifices aux génies de la terre et des airs. Ils ont des prêtres chargés d'examiner les malades, d'asperger la foule du sang des victimes, d'annoncer l'avenir, de préparer la bière sacrée, et c'est à ces personnages que finissent par appartenir toutes les richesses du pays, en bijoux précieux, en vieilles médailles, en vases d'argent ciselé. Cependant c'est avec chagrin que les Khevsoures se privent des ornements de leurs personnes et de leurs demeures, car, bien différents des Touches vêtus de noir, ils aiment beaucoup les vêtements à couleurs éclatantes, ornés de franges et de paillettes. Seuls peut-être entre tous les peuples de la terre, ils ont aussi conservé l'usage de se revêtir de cottes de mailles, de brassards et de casques semblables à ceux des chevaliers du moyen âge, et jadis communs à toutes les tribus du Caucase. A la fin du siècle dernier les Ingouches Tchetchènes portaient encore le bouclier et la chemise de fer. — C'est la loi du sang qui force le Khevsoure à se couvrir ainsi de mailles

(1) *Géographie universelle. L'Asie Russe*, p. 221.

de fer : tous ceux qui ont à exercer ou à craindre une vengeance sortent armés de toutes leurs armes offensives et défensives : chemise de fer et bouclier, poignard, sabre et fusil. Leur main est couverte d'un gant à pointes de fer, arme qui porte ces terribles coups dont presque tous les hommes du pays portent les traces sur la figure... »

L'histoire particulière de l'État d'Azerbaïdjan, avant sa réunion à la Transcaucasie, ne serait pas moins intéressante que celle de la Géorgie, ce pays étant encore moins connu que celui des autres peuples du Caucase. On peut la résumer en quelques lignes jusqu'à la période contemporaine. C'est cette contrée, presque ignorée des explorateurs et des géographes, qui reste légendaire sous le nom de « pays des feux éternels », dont Bakou est le centre et qui garde son nom persan d'Azeristan, à peine modifié (Mines de feu). Tous les conquérants y passèrent, depuis les Perses jusqu'aux Mongols ; une partie du pays jusqu'à Tauris demeura annexée à la Perse, et il ne resta au Caucase qu'un groupe de khanats indépendants qui résistèrent héroïquement, sans alliés ni soutien, à l'agression militaire de la Russie pendant les guerres de la fin du dix-huitième siècle. L'annexion de la Géorgie décida de leur sort : en 1813, les khanats de Karabat, de Grandja (qui devient Elisabethpol), de Chaki, de Chirvan, de Derbent, de Kouba, de Bakou et de Talich succombèrent tour à tour et le nom de l'État même disparut du Caucase pour rester à la province persane d'Azerbaïdjan qui n'a guère de rapport avec le pays du Feu sacré. La Russie débaptisa ses nouveaux sujets en leur laissant le titre de « Tatares Caucasiens » ou de « Musulmans du Caucase ».

Le récit de leurs misères sous le règne de Nicolas I<sup>er</sup>, qui avait comme programme la formule panslaviste de russification : *autocratie, orthodoxie, nationalité*, est un réquisitoire énergique contre l'oppression dont les malheureuses populations, malgré leur patience et leur constance, ne furent délivrées que par la chute du tsarisme. Le pays avait

été divisé en 6 sections ou gouvernements : Bakou, Grandja, Ériwan, Tiflis, Zakatal et Daghestan.

Les différents groupes ethniques que comprennent ces circonscriptions forment aujourd'hui, au lieu d'être confondus sous le nom de transcauciens, une République musulmane indépendante, comprenant 60 p. 100 du total de la population caucasienne, avec un territoire de 150 à 185.000 kilomètres carrés. L'abondance de la production est immense, en dehors des riches exploitations pétrolifères de Bakou, supérieures de moitié à celles de Pittsbourg et de Lima; sa production cotonnière, séricicole, vinicole et celle de l'élevage ont été signalées déjà comme des sources de richesse non moins précieuses que celles de la région minière de la Géorgie et du Lazistan.

Les Tartares de la Transcaucasie sont de race pure en général. Ce sont les civilisateurs du Caucase, dit Reclus, puisque leur langage, qui est le dialecte turc de l'Azerbaïdjan, est celui qu'emploient les interprètes des différentes peuplades pour entrer en relations les unes avec les autres. Ils ressemblent par les mœurs plus aux Persans qu'aux Turcs. Très tolérants, ils ne pratiquent pas la polygamie.

« Ils sont, ajoute-t-il, d'une rare sincérité, d'une qualité à toute épreuve, hospitaliers avec une étonnante délicatesse de procédés. La plupart sont fort actifs, et comme pâtres, agriculteurs, jardiniers, artisans, se montrent supérieurs aux autres races du pays. Par l'instruction ils sont même, en de nombreux districts, plus avancés que les Russes, car la plupart savent lire : un grand nombre d'entre eux écrivent purement le turc, « la langue des padischahs », et l'on rencontre fréquemment des Tartares qui ajoutent à la connaissance de leur langue celle des dialectes indigènes et des deux idiomes policés, l'arabe et le persan, l'un sémitique et l'autre arien (1)... »

(1) RECLUS, *ibid.*, pp. 223 et 225.

D'après un mémoire adressé par la Délégation de l'Azerbaïdjan à la Conférence de la paix, la Transcaucasie compterait une population totale de 8.081.608 habitants, dont plus de la moitié, 4.205.274, sont musulmans. Les Géorgiens seraient au nombre de 1.684.670 et les Arméniens 1.464.504, et diverses nationalités, y compris les Européens, entreraient dans ce chiffres pour un total de 726.220.

Les musulmans se répartiraient en 2.909.132 Turco-Tartares, 394.460 Iraniens (shiïtes), 754.676 Daghestaniens, 40.179 Akhbazes et Ossètes, 9.454 Circassiens, Tchetchènes, Kabardiens, Ingouches et Kistines, et 97.373 Lazes Géorgiens. Pour l'Azerbaïdjan la population est de 4.617.671 individus, dont 3.481.889 musulmans, 798.312 Arméniens, 26.585 Géorgiens et 310.885 des autres nationalités, dont 287.032 Européens. Sur ce dernier chiffre le nombre des Russes est de 179.920 : il est de 345.970 pour toute la Transcaucasie.

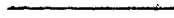
Il n'est pas sans intérêt, en regard de ces chiffres, de rappeler les statistiques officielles qui donnaient en 1880, après l'annexion des districts arméniens en vertu du traité de Berlin, pour une superficie de 465.748 kilomètres carrés un total de population de 5.850.000 habitants ainsi répartis :

Russes . . . . .	1.420.000
Géorgiens . . . . .	1.150.000
Tatars-Turcs . . . . .	1.330.000
Arméniens . . . . .	720.000
Lesghiens montagnards . . . . .	1.050.000
Persans, Tates, Tadjiks . . . . .	120.000
Autres . . . . .	90.000

Quand les deux Républiques auront pu procéder à un recensement officiel, il est plus que probable que les chiffres fournis par la Délégation de l'Azerbaïdjan seront, à peu de chose près, reconnus comme les seuls exacts : ils ne sont pas, d'ailleurs, contestés, ce qui est la plus sûre garantie de leur authenticité, par la Délégation géorgienne. La vérité

est donc manifeste : le Caucase n'est pas et n'a jamais été un territoire russe. Les populations, une fois leur indépendance reconquise, avaient tout droit de disposer d'elles-mêmes. Elles en ont usé. Il n'y a qu'à enregistrer le fait accompli.

EDMOND HIPPEAU.







Éditions Ernest LEROUX, 28, rue Bonaparte, PARIS

---

Vient de Paraître.

K. T. KHAIRALLAH

LE PROBLÈME DU LEVANT  
LES RÉGIONS ARABES LIBÉRÉES

SYRIE — IRAK — LIBAN

Lettre ouverte à la Société des Nations

4 vol. in-8°.

---

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

SCIENCES RELIGIEUSES

ÉTUDES D'HAGIOGRAPHIE MUSULMANE

LES SAINTS DES DERVICHES TOURNEURS

Récits traduits du Persan et annotés

par **Cl. HUART**

Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études

TOME PREMIER

1 vol. in-8°.

---

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

HISTOIRE UNIVERSELLE

par **Étienne ASOLIK** de **TARON**

Traduite de l'Arménien et annotée

par **Frédéric MACLER**

Lauréat de l'Institut

Professeur à l'École des Langues orientales vivantes

Deuxième Partie. — Livre III (887 — 1094)

1 vol. grand in-8°.

---

Pour paraître prochainement :

L'EMIRAT DES TRARZAS

PAR

**P. MARTY**

1 vol. in-8°.